L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 MARS 1853.

Imprimé et publié par G. P. WEISSE & Comp. Éditeurs-Propriétaires: G. P. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, E. [illegible]. No 82, rue du Quartier.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 19 MARS 1853.

ÉLECTIONS.

Les élections municipales auront lieu dans dix jours, et tous les partis se préparent en conséquence [illegible] terrain. Nous désirons [illegible] que les contribuables prennent garde aux nominations qui seront faites et se [illegible] strictement [illegible] de voter pour les candidats désignés par leur parti. Nous aurions préféré pour notre part voir ces derniers choisis en dehors des combinaisons politiques et ne prendre d'autre engagement que celui de bien servir les intérêts de leurs commettans. Whigs ou démocrates, tous les citoyens ayant quelques lumières et un peu d'expérience, désireux de se rendre utiles aux contribuables et d'alléger leur fardeau, sont dignes de la confiance publique et peuvent administrer les affaires de la ville.— Qu'importe que la ville ait des aldermen [illegible] de démocrates, si ces aldermen sont animés de louables intentions et remplissent honorablement le mandat qui leur est confié? Mais puisque les partis sont d'un autre avis, puisqu'ils décident à nommer des candidats politiques, nous espérons qu'ils feront des choix dignes de la ville et des électeurs. L'administration d'une grande cité commerciale est chose trop importante pour que les citoyens ne s'en occupent pas. Si l'impôt pèse lourdement sur les contribuables, si les dépenses sont parfois hors de proportion avec le revenu, si la dette grossit, c'est grâce à l'indifférence publique. Il est temps que nous ouvrions enfin les yeux et que nous nous décidions à exercer un contrôle salutaire sur l'administration municipale.

L'élection des juges de la Cour Suprême suivra de près celle des aldermen et des assistans aldermen de la Nlle Orléans. Le peuple de tout l'Etat est appelé à élire le juge-président de la Cour Suprême, mais les juges associés, au nombre de quatre, seront désignés par district. La Constitution a divisé dans ce but la Louisiane en quatre districts ainsi composés:

Premier district—Paroisses Plaquemines, St Bernard, la portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, la portion de la ville de la Nouvelle Orléans comprise au-dessous de la ligne qui s'étend du fleuve en suivant le milieu de la rue Julie jusqu'au Canal de la Nouvelle Orléans et de là en suivant le dit Canal jusqu'au lac.

Deuxième district—La portion de la ville de la Nouvelle-Orléans située au-dessus de la ligne qui s'étend du fleuve en suivant le milieu de la rue Julie jusqu'au canal de la Nouvelle Orléans et de là en suivant le dit canal jusqu'au lac, paroisses Jefferson, St Jean-Baptiste, St-Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge, Iberville.

Troisième district—Paroisses St Tammany, Washington, Livingston, Ste-Hélène, Est Baton Rouge, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Pointe-Coupée, Avoyelles, Tensas, Concordia, Lafayette, Vermillon, Ste Marie, St Martin, St Landry.

Quatrième district—Paroisses Calcasieu, Rapides, Sabine, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier, Claiborne, Bienville, Caldwell, Union, Ouachita, Morehouse, Jackson, Franklin, Catahoula, Madison, Carroll, Winn.

Les juges de la Cour Suprême seront élus pour une période de dix années. Le mandat du 1er des juges associés expirera à la fin de la deuxième année, le mandat d'un autre expirera à la fin de la quatrième année; celui d'un troisième à la fin de la sixième année, et celui du quatrième à la fin de la huitième année, de sorte que tous les deux ans il sera nommé un juge de la Cour Suprême.

Tous les candidats sont connus et le peuple rendra son verdict le premier lundi d'avril. Les partis heureusement ont cru devoir s'abstenir de toute nomination, et les noms honorables qui ont été portés devant le public ne peuvent invoquer ni l'influence politique des whigs ni celle des démocrates. Les électeurs, nous en sommes persuadés, ne seront guidés dans leur choix que par le désir de doter la Louisiane d'un corps judiciaire digne par ses lumières et son intégrité des éminentes fonctions qui lui sont attribuées.

Avocat Général et Avocats de District.

Deux bills importans viennent d'être présentés à la Législature. Un de ces projets de loi a trait aux avocats de district, l'autre à l'avocat général. En vertu du premier bill, chaque district judiciaire aurait son avocat de district chargé de représenter l'Etat dans les causes criminelles. C'est ce qui a lieu maintenant, mais les avocats de district seront en outre tenus de présenter, le premier lundi de décembre, un rapport à l'avocat général. Dans ce rapport ils donneront tous les détails nécessaires sur les affaires dont ils se seront occupés pendant l'année, et indiqueront le nombre de personnes qui auront été poursuivies, ainsi que les crimes et les délits qui ont motivé l'arrestation de celles-ci. Ils devront également faire mention du résultat de chaque procès et du châtiment infligé aux accusés que le jury aura déclarés coupables. Leur traitement annuel sera de $900, il [illegible] fait d'exception qu'en faveur de l'avocat de district de la première cour de district de la Nouvelle-Orléans, qui recevra deux mille cinq cents piastres.

Le projet de loi relatif à l'avocat général porte que ce fonctionnaire tiendra un bureau à la Nouvelle-Orléans, qu'il se chargera des affaires civiles dans lesquelles l'Etat sera partie intéressée, qu'il sera l'organe de l'accusation dans la première cour de district de la Nouvelle-Orléans, toutes les fois que les prévenus seront poursuivis pour un crime qui entraînera l'application de la peine de mort ou que l'intérêt de l'Etat l'exigera. Il paraîtra également, au nom de l'Etat, à la cour suprême siégeant à la Nouvelle Orléans, et se chargera de tous les appels civils ou criminels, dans lesquels l'Etat sera intéressé. Il devra aussi, quand il en sera requis par le gouverneur ou la Législature, se présenter devant quelque cour ou quelque tribunal que ce soit, pour plaider la cause de l'Etat dans les affaires où celui-ci est intéressé.

L'avocat général donnera son opinion par écrit, sur les questions de droit, toutes les fois qu'il en sera requis par le gouverneur, l'auditeur des comptes publics ou le trésorier d'Etat. Il se concertera avec les avocats de district pour la direction à donner aux affaires dans leur ressort mutuel; il fera à la Législature au commencement de chaque session annuelle un rapport sur le nombre de procès, civils et criminels, dans lesquels il aura paru durant l'année au nom de l'Etat, sur le nombre des personnes qu'il aura poursuivies, sur celui des prévenus déclarés coupables par le jury dans toutes les paroisses de la Louisiane, sur la nature des crimes commis, sur le châtiment infligé, etc., etc. L'avocat-général devra à cet égard entrer dans les détails les plus minutieux et dresser, à l'aide des rapports que lui feront les avocats de district, un tableau statistique des crimes et délits commis dans l'Etat pendant l'année. Et afin de mieux exécuter ce travail, il résumera dans son rapport celui de chacun des avocats de district en y ajoutant les observations ou les commentaires dont il croira devoir accompagner le tout.

L'avocat-général devra, quand il en sera requis, assister aux sessions de la Législature pour donner son avis sur les projets de loi. Il tiendra deux séries de livres, l'une pour y transcrire toutes les opinions légales qu'il aura données, l'autre pour y enregistrer les affaires qu'il aura [illegible] au nom de l'Etat. Son salaire sera de trois mille cinq cents piastres par an, mais il touchera en outre cinq pour cent sur toutes les rentrées qu'il fera, pourvu que cette commission ne dépasse jamais dans une seule affaire une somme de deux cent cinquante piastres.

Les deux bills que nous venons d'analyser rapidement peuvent être modifiés, mais nous les croyons utiles, nous croyons surtout que s'ils deviennent lois, ils constitueront un progrès réel dans la jurisprudence criminelle de la Louisiane.

Le secrétaire du Conseil nous a transmis un exemplaire du premier Rapport annuel du comité de finances de la ville de la Nlle Orléans. Nous le prions d'agréer nos remercîmens.

L'Esplanade.—Plusieurs propriétaires de la rue de l'Esplanade nous ont prié d'appeler l'attention du commissaire des rues sur le piteux état de la promenade qui divise les deux chaussées. Les chevaux y galopent du matin au soir contrairement aux ordonnances municipales, et le terrain a été tellement défoncé en plusieurs endroits qu'il s'y est formé de véritables cloaques. A la première pluie tous ces bas-fonds se transforment en étangs, et les enfants du quartier viennent y pêcher des écrevisses. Ces mares d'eau stagnante sont dangereuses pour la salubrité publique pendant l'été. Le devoir du commissaire des rues et de ses députés est de voir à ce que la loi soit [illegible] et surtout à ce que l'ordonnance de police qui interdit la promenade aux cavaliers soit mise rigoureusement à exécution.

Les officiers de l'armée qui se trouvent à Washington se sont rendus en corps, ces jours derniers, auprès du nouveau secrétaire de la guerre qui les a reçus avec une extrême courtoisie et les a présentés au Président. Les officiers de l'armée de mer ont fait une visite semblable au secrétaire de la marine qui les a également présentés à M. Pierce.

Le général Cass est arrivé à Détroit le 10 de ce mois. Sa femme est extrêmement malade et on ne pense pas qu'elle survive.

Connecticut.—Les whigs du Connecticut ont désigné M. Charles Chapman comme leur candidat dans le 1er district congressionnel, M. O. Kellogg dans le 2e district, et M. Austin Baldwin dans le 3e district.

CONGRÈS.

Session extraordinaire du Sénat.

Séance du 10 mars.

M. Cooper présente une résolution demandant au gouvernement des renseignements sur la manière dont les steamers de l'escadre du Japon s'approvisionnent de charbon. Adoptée.

Sur la proposition de M. Sébastian, le comité des affaires indiennes est autorisé à continuer l'enquête touchant la surintendance des affaires indiennes dans le territoire de Minnesota.

M. Badger présente une résolution ordonnant de payer à MM. Gales et Seaton sept piastres et demi par colonne pour les discours qu'ils ont publiés dans leur journal. Déposée sur le bureau.

Plusieurs autres résolutions sont présentées et déposées sur le bureau.

La résolution de M. Clayton relative aux affaires de l'Amérique Centrale, est prise en considération.

M. Douglas maintient que le traité de [illegible] beaucoup supérieur à celui de M. Clayton. En vertu de premier traité un droit exclusif de passage à travers l'isthme de Panama est accordé aux Etats-Unis. M. Douglas condamne le traité négocié par M. Clayton et le public applaudit à son discours.

M. Mason obtient la parole, mais la séance est levée et le Sénat s'ajourne.

Nouvelles maritimes.—Le vaisseau de ligne américain *John Adams*, commodore Barrow, a mis à la voile de Bathurst le 15 janvier pour Sierra Leone, après avoir visité les côtes de Gorée. Les bricks de guerre *Perry* et *Bainbridge* croisaient sur les côtes d'Afrique.— La frégate *Germantown*, capitaine Nicholas, et la corvette *Dale* se trouvaient à Porto-Praya le 6 décembre, attendant la frégate *Constitution* et la corvette *Marion*.

La goëlette *Rachel Brown*, capturée sur la côte d'Afrique par la corvette *Germantown*, est arrivée à Norfolk le 9 de ce mois, sous le commandement du lieutenant Sinclair.

Le steamer de guerre *Waterwitch* est arrivé à St Thomas le 18 février.

Le brick de guerre *Dolphin*, commandant Berryman, est arrivé à Norfolk le 8 du mois, venant de Lisbonne.

Massachusetts.—La coalition a triomphé dans les élections qui viennent d'avoir lieu dans le Massachusetts. Trois cent douze circonscriptions ont nommé 150 whigs et 249 membres de l'opposition pour les représenter à la Convention qui doit reviser la Constitution de l'Etat.

Meurtres affreux.—Un double meurtre, le plus affreux que la presse ait enregistré depuis longtemps, a été commis le 10 de ce mois à Philadelphie. Deux sœurs mariées, Hannah Shaw et Helen Lynch, ont été assassinées dans la nuit et une somme de $190 que renfermait une malle a été enlevée. Une des sœurs a reçu quarante-une blessures dont cinq dans le cœur; l'autre en a reçu dix-sept. Les meurtriers ont ensuite cherché à mettre le feu à la maison, mais ils n'y ont pas réussi.

Un meurtrier précoce.—Un enfant de quatorze ans, nommé Sakerbee, a été tué le 10 de ce mois à Rochester d'un coup de couteau que lui a porté un de ses camarades âgé seulement de douze ans. Ce dernier se nomme Gardner. La victime a succombé quelques minutes après avoir été blessé.

Théatre d'Orléans.—Le *Prophète* sera représenté ce soir pour la dernière fois peut-être cette année. Dans tous les cas ce chef-d'œuvre doit être suspendu pour faire place aux nouveautés que prépare la direction.

Demain, dimanche, *Jean le Cocher*.

Ole Bull.—On verra par un avis inséré plus loin qu'Ole Bull et les artistes qui le secondent, doivent donner ici, dans le courant de la semaine prochaine, un grand concert au bénéfice des institutions charitables de la Nlle Orléans. Nous publierons le programme incessamment. Le concert aura lieu dans la salle des Odd Fellows.

M. Joseph Barthet vient de publier un opuscule sur les manifestations spirituelles et sur le magnétisme. Ce traité sera lu avec intérêt par tous ceux qui partagent les convictions de l'auteur, et ceux mêmes qui ne croient pas, avec lui, que les esprits se manifestent aux habitants de ce bas monde, rendront justice à la manière philosophique dont il a envisagé la question spiritualiste.

M. Delle Piane.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis inséré plus loin par M. Delle Piane. Ce professeur, en outre des langues espagnole, italienne et française qu'il se propose d'enseigner, s'engage à donner à ses élèves, en quinze leçons, une jolie écriture, grâce à une méthode de calligraphie simple et facile qu'il a adoptée.

Chronique Locale.

Accident.—Hier, à environ 11 heures, 25 ou 30 personnes s'étaient réunies sur la Levée, en face de la rue Conti, pour voir fonctionner la cloche à plongeur. [illegible]

Première Cour de District—Juge Larue.—Le grand jury s'est réuni hier et a trouvé lieu à poursuivre [illegible]

François Lassalle et John Martin ont été acquittés [illegible]

Assaut dans l'intention de tuer.—Andrew [illegible]

Violent assaut.—P. Donovan a été [illegible]

—Un mandat d'amener a été lancé hier contre [illegible]

—Joseph Bello a été arrêté jeudi soir [illegible]

—Daniel Sullemay a été conduit hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir assailli et blessé James Henry. L'accusé a été condamné à une amende de $10, et à fournir caution pour répondre de sa bonne conduite.

—Michael Quinn a été arrêté jeudi soir, pour s'être introduit chez une dame demeurant rue Dumaine et d'avoir enlevé une boîte contenant de l'argent. Il restera en prison jusqu'à ce que l'affaire soit appelée.

Accusation de vol.—John Smith, dit Wm. Wolerd, a été accusé hier, devant le recorder Génois, d'avoir volé un cheval. John Ulber, le plaignant, déclare que le 14 du courant, Smith lui vendit un cheval $75 et qu'il lui donna $50 comptant, s'engageant à payer le reste le lendemain. Il a appris, depuis, que Smith a déjà été accusé de vol de cheval et qu'on ne pouvait pas se fier à sa parole. Il désire que l'accusé reste entre les mains de la justice jusqu'à ce qu'il prouve que le cheval lui appartient.

Acquitté.—Richard Knable, accusé le 11 février, d'avoir [illegible] un esclave à bord du steamer Texas Ranger, a été mis en liberté hier par le recorder Génois. Personne ne s'est présenté à la cour pour soutenir l'accusation.

Noyé.—Le second du navire St-Helens, mouillé en face du Quatrième District, s'est précipité mercredi, dans le fleuve et s'est noyé. [illegible]

Vol d'une chaloupe.—Un affidavit a été fait par devant le recorder Génois, dans lequel Auguste [illegible] est accusé d'avoir volé une chaloupe. L'examen de l'affaire a été remis [illegible].

Ventes à la Bourse St-Louis.

N. Vignié vendra ce jour à midi, à l'encan: Un terrain et magasin ou bureau en face du vieux Bassin, à l'encoignure de la rue Toulouse.

Quatre terrains derrière le moulin à [illegible] sur le Canal Carondelet, bien [illegible].

Trente terrains sur le chemin de Gentilly, à peu de distance du chemin du Bayou, et à un très long crédit.

Aussi quelques autres propriétés qui n'ont pas été annoncées dans les journaux.

Aussi un terrain sur la rue Columbus, appartenant à une succession.

Vente de propriétés, à l'encan.

Nous avons été priés d'appeler l'attention des spéculateurs et des capitalistes sur la grande vente de propriétés appartenant aux successions de René Trudeau, [illegible] et autres, annoncée pour ce jour à midi, dans nos colonnes, d'encan. La vente aura lieu dans l'ordre suivant:

1o—Neuf terrains dans le quatrième district, et devant Lafayette.

2o—Des propriétés améliorées, à l'encoignure des rues Gravier et St-John, premier district.

3o—Cinq superbes magasins sur la rue Poydras.

4o—Une maison et magasin de valeur, No 15, rue Royale.

5o—Cinq magasins en briques, dans le second district, en face du fleuve.

6o—Quatre lots vacants, encoignure des rues Poydras et St-Pierre.

MM. Beard & May vendront aujourd'hui à l'Arcade de Banks, pour le compte de la ville de la Nouvelle Orléans et autres: 1o—Quatre lots de terre dans la rue Annunciation avec la bâtisse qui s'y trouve, connue sous le nom de Fulton School House. 2o—Un terrain triangulaire compris entre les rues Race, Robin, New Levée et Front. 3o—46 lots de terre situés à Bouligny, Rickerville, Carrollton et Métairieville. 4o—Un bâtiment du Canal Gormley et de la terre qui est attachée. 5o—Quatre terrains très bien situés dans la rue Joséphine entre Nayades et Apollo. 6o—Trois terrains faisant face aux rues Ste-Marie et St-Andrew. 7o—Un terrain de choix formant l'encoignure Benton et Melpomène. Pour plus amples détails, voir aux annonces.

Vibert & Co. vendront aujourd'hui, à 10 heures à leur magasin d'encan, No 63, rue Bienville, cent cinquante caisses et lots de marchandises sèches étrangères et du pays. Voir l'avis.

Naufrage du steamer Queen Victoria.

Nous empruntons au *Freeman's Journal*, de Dublin, le récit circonstancié du désastre suivant:

"... Pendant toute la journée du 15, la traversée avait été heureuse. Le vent était nord ouest, le temps favorable, et la vapeur avançait rapidement. Seulement, vers une heure du matin, quelques tourbillons de neige vinrent retarder la marche. Aucun accident ne s'en suivit, et à une heure et demie, le contre-maître et quelques passagers aperçurent le phare de Kish. Mais ils cherchèrent en vain à découvrir le phare de Bailey; la neige qui tombait à flots, enveloppait le navire d'un voile impénétrable.

"Une inexprimable inquiétude commença à s'emparer des hommes de l'équipage. On ne [illegible] si le *Queen Victoria* continuait quelque temps [illegible] qui, le premier, donna l'alarme, en ordonnant tout à coup d'arrêter la vapeur. Le matelot qui était de quart à tribord, avait entrevu avec effroi, à travers les nuages de neige, à une dizaine ou une vingtaine de verges, et un peu au nord du phare de Bailey, les rochers noirs et hérissés de Howth. Malheureusement, il était trop tard; l'instant d'après, le navire donnait contre l'écueil avec un craquement épouvantable. Il était deux heures du matin. Aussitôt le capitaine parut sur le pont. Par ses ordres, les roues de la machine furent tournées en sens contraire, et cette manœuvre parvint à dégager les flancs du navire; mais on s'aperçut qu'il faisait eau, il allait couler bas. Le capitaine n'avait plus d'autre ressource que de faire tout pour se jeter à la côte.

"En même temps se passait une scène lamentable. Les voyageurs de la cabine, réveillés par le choc, s'étaient précipités hors de leurs lits, et, montant demi-nus sur le pont, ils regardaient, avec une terreur silencieuse, la mer qui s'élevait de plus en plus autour du *Queen Victoria*. Les passagers de l'avant couraient de tous côtés comme des insensés, et cherchaient vainement quelque moyen de salut. Les hommes s'arrêtaient avec désespoir devant leur famille éplorée. Les mères pressaient contre leur sein leurs malheureux enfants, et adressaient au ciel d'ardentes prières pour implorer secours et miséricorde. Les vagues sombres montaient toujours, et les colonnes de neige qui s'abattaient sur le pont du navire rendaient les ténèbres visibles.

"Les lamentations, les cris de désespoir qui éclataient par intervalle, ajoutaient encore à ce spectacle d'horreur. Les plus fermes courages en étaient amollis; ceux qui ont eu la fortune d'échapper au désastre ne l'oublieront de leur vie.

"Le capitaine, le contre-maître et les autres officiers surent garder leur présence d'esprit. Ils s'efforcèrent de rétablir un peu d'ordre au milieu de la confusion qui régnait à bord. Ils montraient à l'équipage et aux passagers qu'il y avait encore quelque chance de salut. Mais l'épouvante était telle, que leurs efforts étaient stériles. De moment en moment le péril s'agrandissait. Les clameurs de désespoir devenaient plus multiples et plus intenses. Tous ces infortunés, qui voyaient la mort devant eux, se précipitèrent en désordre du côté des chaloupes.

"En un instant, le canot de tribord fut plein de passagers; mais, au milieu de la confusion, on oublia de serrer les cordages. La petite embarcation tournoya sur les flots et sombra. Tous périrent. La chaloupe de babord fut mise à la mer, et, par bonheur, avec plus de succès. Elle contenait dix-sept personnes, parmi lesquelles se trouvaient quelques hommes expérimentés qui purent diriger le sauvetage. Toutefois, ils remarquèrent que la chaloupe faisait eau. Elle aurait infailliblement coulé bas sans la présence d'esprit d'un jeune garçon qui, ayant cherché à tâtons, trouva l'ouverture, et la boucha avec ses doigts. La chaloupe allait s'éloigner, et le capitaine avait toutes les peines du monde à calmer les angoisses des passagers, et à les empêcher de se précipiter.

"Quelques hommes qui, malgré lui, se jetèrent à la mer, furent noyés presque aussitôt. Une des personnes de la chaloupe, M. Walsh, aperçut sa femme restée sur le vaisseau, au milieu de la foule, et lui cria de sauter dans la chaloupe. Mais un autre lui dit: 'Pour l'amour de Dieu! ne le tentez pas; vous seriez infailliblement noyée. Un peu de patience, et nous reviendrons vous chercher dans quelques minutes.' Il ne se doutait pas qu'un instant après, le *Queen Victoria* s'abîmerait dans les flots, en entraînant avec lui et la malheureuse femme et tous ceux qui restaient à bord.

"Au dernier moment, on vit encore le capitaine exhortant les passagers à la patience et à la résignation. Puis, que se passa-t-il? Les cris des infortunés se perdirent au milieu des mugissements de la mer. Lorsque les rameurs courageux de la chaloupe, Ralph, Keng, et le jeune matelot qui avait déjà, par son adresse, sauvé la vie de ses compagnons, revinrent à grand'peine au secours du *Queen Victoria*, après avoir déposé quatorze personnes sur un rocher, à un demi mille du Howth, ils n'aperçurent plus que l'extrémité de la mâture se dressant au-dessus des flots.

"Une vingtaine de personnes s'étaient cramponnées aux mâts. Ce fut alors qu'arriva sur le lieu du désastre le vapeur *Roscommon*, toutes les embarcations furent mises à la mer, et l'on parvint à recueillir [illegible] ceux des naufragés qui avaient pu se maintenir sur quelques débris du *Queen Victoria*. Le chiffre des personnes sauvées s'élève à cinquante-deux, dont vingt hommes d'équipage. On évalue à soixante-dix le nombre des morts."

REVUE SCIENTIFIQUE.

LE MOUVEMENT DE LA TERRE.

On admet volontiers aujourd'hui que la terre tourne sur elle-même, et la confiance dans les astronomes est si grande, qu'il n'y a plus guère que les poëtes qui se permettent de parler de la course du soleil autour de notre globe; les astronomes ont en effet bien fait leurs preuves, ils ont donné à ceux qui ne sont pas savans de la précision de leurs calculs, en prédisant à jour et à minute fixe le retour des comètes et des éclipses, qu'ils ont bien droit à cette confiance. Mais enfin, pour les astronomes eux-mêmes, il n'y avait jusqu'ici de démonstration du mouvement de la terre, c'est-à-dire de sa révolution autour de son axe en vingt-quatre heures, qu'à l'aide des phénomènes célestes; nul ne pouvait rendre ce mouvement sensible dans son cabinet, au moyen de quelque instrument, comme par exemple on constate l'élévation ou l'abaissement de la température par le thermomètre, et nul ne le pouvait par une bonne raison: c'est que si la terre tourne, elle entraîne nécessairement avec elle tout ce qui lui tient, tous les corps qui sont à sa surface, nous et le reste. Donc ce mouvement est insensible pour nous, puisque nous le suivons avec tout ce qui nous environne. Pour le rendre sensible, il faudrait avoir quelque objet immobile par rapport à la terre, qui nous servît de point de repère et devant lequel toutes les parties de la terre viendraient successivement se présenter. Mais comment avoir un pareil objet? Il n'y a que ce qui est hors de notre monde qui puisse réaliser une semblable condition. De là la nécessité d'avoir recours aux étoiles. Sachant par d'autres considérations que les étoiles sont immobiles par rapport au mouvement de la terre, et les voyant successivement disparaître à l'occident, ou, comme on dit vulgairement, se coucher, nous en concluons que la terre tourne sur elle-même et nous fait passer en revue tous les points de la voûte céleste. Nous sommes dans la situation de voyageurs placés à bord d'un navire: voyant les objets de la côte fuir derrière eux, ils en concluent qu'ils avancent eux-mêmes en sens contraire; qu'ils se mettent une fois en pleine mer, n'ayant plus, je suppose, ni astres au-dessus de leur tête ni objet visible à l'horizon, les flots eux-mêmes étant calmes et ne se déplaçant plus par rapport au navire, les voyageurs n'auraient plus conscience de leur marche, ils ne s'apercevraient plus du déplacement de leur vaisseau qu'en un point fixe, comme un rocher, apparaîtrait de nouveau. Eh bien! c'est ce rocher, c'est ce point fixe qui nous manque ou plutôt qui nous manquait jusqu'ici à la surface de la terre pour apprécier le mouvement de notre globe, que M. Foucault a trouvé, et qui nous a permis de [illegible] mécanique et au plus ingénieux artifice, nous allons voir, sans sortir de notre cabinet et sans demeurer l'œil dirigé vers le ciel pendant de longues heures, les objets extérieurs fixés à la terre, et par conséquent entraînés avec elle, passer devant ce point de repère que M. Foucault a su affranchir du mouvement de notre planète et rendre fixe par rapport à elle. Nous prévenons une fois pour toutes qu'il n'est question que du mouvement diurne, c'est-à-dire du tour que la terre fait sur elle-même dans l'espace de vingt-quatre heures, et qui produit les jours et les nuits. Quant à la révolution qu'elle accomplit autour du soleil dans le cours d'une année, c'est un autre mouvement qu'aucune expérience de physique ne décèle jusqu'ici, et qui est entièrement du domaine de l'observation astronomique.

Chose remarquable et pour ainsi dire paradoxale, c'est dans le mouvement que M. Foucault a trouvé la fixité, l'immobilité relative dont il avait besoin.

Voyons d'abord comment il s'est servi du pendule pour résoudre ce problème.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un pendule.

C'est une masse plus ou moins lourde suspendue à un fil et susceptible d'osciller, c'est-à-dire d'aller et de venir quand on la met en mouvement; ainsi, suspendez une boule de plomb ou de cuivre à un fil que vous attacherez au plafond de votre cabinet, et vous aurez un pendule; tant que vous n'écarterez pas ce pendule de sa situation verticale, il demeurera en repos; mais saisissez la boule, tirez la à vous et lâchez la, elle retombera vers le point qu'elle occupait d'abord, le dépassera, parcourra un certain espace de l'autre côté de ce point, reviendra vers vous et se balancera ainsi ou oscillera pendant un certain temps, jusqu'à ce que la résistance de l'air ait épuisé sa force d'impulsion. Tel est l'instrument que l'on nomme pendule et dont les physiciens font de nombreuses et importantes applications, particulièrement à l'étude de la puissance attractive du globe.

Le pendule oscille d'autant plus lentement que la longueur du fil de suspension est plus grande; mais à longueur égale de fil, le pendule oscille d'autant plus vite qu'on le place en un lieu où la pesanteur est plus forte, c'est-à-dire qu'il fera un plus grand nombre d'oscillations dans un temps donné, pendant une minute par exemple, au niveau de la mer que sur le sommet d'une montagne, au pôle où la terre est aplatie, qu'à l'équateur où elle est renflée; de là, comme on voit, le moyen de reconnaître, à l'aide de ce simple appareil, la variation de la pesanteur à la surface du globe.

C'est dans cet instrument que M. Foucault a découvert une propriété nouvelle, inhérente à sa nature même, et qui lui a servi à rendre sensible le mouvement de la terre; il a énoncé cette propriété en disant que le plan du pendule est fixe et immuable. Mais que signifie cette proposition pour ceux qui ne sont pas initiés aux secrets de la mécanique, et qu'est-ce que le plan d'un pendule en mouvement? Voilà d'abord ce dont il faut se faire une idée nette, sous peine de ne rien comprendre à la grande et belle expérience de M. Foucault. Je ne dois donc pas craindre, pour me faire bien entendre, de descendre aux explications les plus triviales.

Supposez qu'en tirant la boule du pendule vers l'un des angles de votre cabinet, elle aille directement, lorsque vous la lâcherez, frapper l'angle opposé; le chemin que suivra le pendule dans l'espace pour aller d'un coin à l'autre de votre cabinet sera le plan d'oscillation. Il y a autant de plans d'oscillations que de directions dans lesquelles vous pouvez lancer votre pendule; ces plans sont donc infiniment nombreux, puisque vous pouvez lancer votre pendule dans toutes les directions. Mais, quelle que soit cette direction, remarquez bien ceci (c'est le point capital, c'est la découverte de M. Foucault), une fois lancé, une fois le plan d'oscillation déterminé, il devient immuable; en d'autres termes, le pendule oscillera toujours dans la même direction, quel que soit le mouvement des objets qui l'entourent et de l'appui auquel il est suspendu, jusqu'à ce qu'il rentre dans le repos.

Reprenons notre expérience que chacun maintenant, bien averti et préparé par ces explications, comprendra sans peine. Le pendule est suspendu dans votre cabinet; ce cabinet, pour plus de clarté encore, est disposé comme un de ces moulins à vent qui peuvent tourner sur eux-mêmes afin d'exposer leurs ailes au vent convenable. Ainsi que nous l'avons dit, vous tirez la boule vers l'un des angles de la pièce, et elle va frapper l'angle opposé lorsque vous la lâchez; voilà donc le pendule en mouvement pour un certain temps, et le plan d'oscillation est dirigé d'un angle à l'autre. Maintenant, faites pivoter votre cabinet comme vous feriez du moulin à vent auquel je l'ai comparé, le plan d'oscillation restant immuable, et le pendule continuant à se balancer dans la même direction, sans participer en rien au mouvement de rotation du bâtiment et sans être entraîné par lui, il en résultera que toutes les parties de votre cabinet viendront successivement se présenter à ce plan; au lieu que ce soient les deux angles qui continuent de répondre à la direction du pendule, ce seront bientôt la cheminée, les fenêtres et leurs points opposés, puisque la chambre tourne et que la direction du pendule ou son plan d'oscillation reste seul fixe et immuable. Voilà tout le but de la fixité du plan d'oscillation que M. Foucault a découverte: c'est donc, ainsi que nous le disions en commençant, l'immobilité dans le mouvement.

Il ne nous reste plus qu'à faire l'application de ce principe et de cette expérience à la démonstration du mouvement de la terre. Rien de plus simple, car si la terre tourne, nous n'avons plus besoin d'avoir recours au mécanisme du moulin; il n'y a qu'à laisser faire, notre cabinet tournera tout seul ou plutôt il tournera avec la terre. Or, si la direction du pendule une fois lancé ne varie pas, si son plan d'oscillation est immuable, ce sera le point fixe, le rocher, le point de repère, en un mot, qui nous permettra d'apprécier le mouvement des objets qui tournent autour de lui. Mais comme nous tournons nous-mêmes avec cet ensemble d'objets qui tiennent à la terre, nous n'aurons pas conscience de notre propre mouvement, et c'est le pendule qui nous semblera se dévier, absolument comme il nous arrive, par une illusion que [illegible] seule parvient à rectifier, de voir fuir les arbres et les collines, quand c'est nous-mêmes qui sommes emportés par un navire ou par une locomotive. Mais si c'est bien réellement la terre qui marche et si le plan d'oscillation du pendule est fixe, la déviation apparente de ce plan devra être en sens inverse du mouvement supposé de la terre. Si, par exemple, d'après la disparition des astres, le mouvement de la terre a lieu de gauche à droite dans le lieu de l'expérience, le plan d'oscillation paraîtra marcher de droite à gauche, et de plus il sera, dans un temps donné, proportionnel au déplacement de la terre; c'est précisément ce qui arrive, et toutes ces prévisions de la science se sont réalisées dans l'expérience de M. Foucault, ainsi que des milliers de personnes ont pu le voir dans ses démonstrations du Panthéon et dans les autres monuments où elles ont été répétées par les savans du monde entier. La déviation apparente du plan d'oscillation de ce pendule, le sens et la vitesse de cette déviation ont été conformes à la théorie de la rotation diurne de la terre et en ont donné une nouvelle et élégante confirmation.

Pourquoi M. Foucault a-t-il installé son expérience au Panthéon? Est-ce par l'ambitieuse prétention de l'établir sur un plus grand théâtre et d'opérer au milieu d'un plus grand concours de spectateurs? Nullement, et ceux qui l'ont vu agir sous cette magnifique coupole n'ont été frappés que de la modestie et de la simplicité de ses allures. L'expérience ayant pour but de rendre sensible le mouvement de la terre par le déplacement relatif des objets extérieurs et du pendule, il était nécessaire que les oscillations fussent très étendues et que par conséquent le fil de suspension eût une grande longueur; il fallait donc un monument très élevé, et, sous ce rapport, jamais expérience n'a été faite dans des circonstances plus favorables: le monument était digne de l'expérience, mais on peut dire que l'expérience était également digne du monument. N'était-ce pas un spectacle admirable que ce gigantesque pendule se balançant majestueusement sous cette immense coupole, et marquant sa déviation à chaque retour par les brèches qu'il faisait dans la muraille de sable que l'auteur avait eu l'ingénieuse idée de lui opposer?

C'est assurément une belle conception que celle de cette fixité dans la direction du mouvement d'un corps suspendu à un point terrestre. D'où lui vient cette indépendance à l'égard de la terre à laquelle il est lié par son point d'attache? Comment peut-il se soustraire à l'entraînement du globe qui entraîne tout avec lui? C'est là un mystère, ou, en d'autres termes, une loi de la mécanique, dépendant sans doute de l'inertie de la matière, qui une fois lancée dans une certaine direction n'a plus de raison, si on peut dire ainsi, de se détourner. M. Foucault a découvert dans le pendule cette singulière et merveilleuse propriété, que son point d'attache ne le lie pas à la terre quant au plan d'oscillation, et que c'est absolument comme s'il était suspendu à la voûte du ciel, en dehors de notre monde. Mais on n'a pas tous les jours à sa disposition un Panthéon pour rendre ce phénomène sensible, et il était important de concentrer l'expérience et de la réduire aux proportions d'un cabinet de physique. M. Foucault a été assez heureux et assez habile pour aller au delà de ces conditions; il a augmenté l'intensité des résultats à mesure qu'il a circonscrit l'expérience dans des proportions plus étroites, et maintenant qu'elle se produit sur un guéridon et que de la coupole du Panthéon on est descendu au pied d'un pendule ordinaire, le phénomène [illegible] sous nos yeux plus brillant et plus apparent que jamais, mais ce n'est pas seulement une modification dans le monde d'expérimentation, c'est encore un principe nouveau, corollaire à la vérité du premier, mais d'un effet plus saisissant et appliqué à d'autres conséquences, nous voulons parler de la fixité du plan de rotation.

Au lieu de faire simplement osciller le pendule, supposons que nous le lancions fortement de manière à lui faire exécuter un tour complet autour de son point d'attache, comme une sorte de fronde, et [illegible] pour continuer la comparaison de la fronde, tant qu'on ne fait que la balancer, on produit des oscillations, si on lui fait décrire un cercle complet, on détermine une rotation. [illegible] n'est donc qu'une partie, qu'une fraction de la rotation.

C'est pour montrer comment M. Foucault a passé de l'oscillation à la rotation, du mouvement de son pendule au mouvement du disque qu'il fait tourner sur un axe, que nous employons la comparaison de la fronde, et pour faire comprendre que les phénomènes que nous allons décrire sont du même ordre que le premier. On verra facilement ce qu'est le plan de rotation, puisque la rotation n'est pour ainsi dire qu'une oscillation prolongée, ce que nous avons dit de l'un s'applique complètement à l'autre.

Toutefois, pour ne laisser aucun doute dans l'esprit, car ici, de même que pour le pendule, il est indispensable d'avoir une idée nette de ce qu'on nomme *plan de rotation*, nous exprimerons le fait d'une manière encore plus vulgaire. [illegible] rotation, la direction dans laquelle le [illegible] tourne est le plan de rotation. [illegible] comme sur un axe, et faisons la tourner, il est clair que nous pourrons lui imprimer cette rotation, quelque situation que nous choisissions dans cette pièce, [illegible] soit que nous regardions la fenêtre, la cheminée ou l'un des angles. Admettons, comme pour le pendule, que nous fassions tourner cette roue de manière que nous placions dans la direction d'un angle à l'autre du cabinet; eh bien! ce sera là le plan de rotation. Si, au moment où nous imprimons le mouvement à la roue, nous placions [illegible] le plan de rotation sera dirigé de la cheminée à la fenêtre. Cela est tellement simple que nous avons presque honte d'insister, car c'est une vérité de M. de La Palisse; mais [illegible] un fait de science, ce sont précisément les propositions les plus simples qui embarrassent les gens du monde, attendu que l'on va chercher les difficultés où elles ne sont pas.

Maintenant concevons pour un moment une petite roue ou un disque semblable à la petite pièce qui portait jadis le nom de [illegible], et suspendons ce disque de manière [illegible] et nous n'aurons plus qu'à répéter ce que nous avons dit à l'occasion du pendule, pour rendre sensible, à l'aide de cet appareil, le déplacement des objets extérieurs ou le mouvement de la terre, car le plan de rotation est aussi immuable que le plan d'oscillation, et une fois le disque tournant dans une direction quelconque, rien ne viendra plus changer cette direction, elle sera soustraite à l'influence de la terre; ce disque tournant sera véritablement un point fixe qui nous permettra d'apprécier le déplacement des objets situés autour de lui. Reportons-nous encore une fois dans le moulin porté par un pivot sur lequel on le fait pirouetter à volonté; dirigeons le disque vers un point quelconque de l'intérieur du moulin, et faisons tourner rapidement ce disque, que nous imaginons par la pensée suspendu en l'air sans aucun soutien ni support, puis faisons lentement pirouetter le moulin sur lui-même, et nous le verrons tourner autour du disque, nous verrons toutes les parties intérieures du bâtiment passer successivement devant le disque, celui-ci conservant invariablement sa direction, tout en tournant et continuant de regarder le bord par exemple, si nous l'avons lancé dans ce sens. Or ce que nous produisons à l'aide du moulin pour rendre les effets plus sensibles, la terre le fait naturellement par son mouvement diurne; attendons quelques instans, et bientôt, sans toucher au moulin, nous remarquerons que les points auxquels correspondait le bord du disque tournant n'y correspondent plus et si nous prolongions l'expérience pendant vingt-quatre heures, toutes les parties de l'édifice auraient successivement passé devant le disque, lui seul ne changeant pas et continuant de tourner dans la même direction ou dans le même plan. C'est donc encore le même paradoxe, l'immobilité dans le mouvement ou l'immobilité du plan dans lequel se meut un disque tournant.

Mais les conditions de l'expérience telles que nous venons de les décrire sont inexécutables; un corps en effet ne peut pas se soutenir en l'air sans suspension ou sans soutien; il faut qu'il tienne à la terre par un point quelconque: il s'agit donc de trouver le moyen de le suspendre ou de le supporter sans l'attacher pour ainsi dire à la terre, ou tout au moins en le rendant indépendant de ses mouvemens.

Nous avons bien vu qu'en vertu d'une propriété inhérente au pendule, son point de suspension n'agissait pas sur lui; que ce point pouvait tourner sans changer la direction ou le plan des oscillations; qu'en un mot c'était comme si le pendule était attaché en dehors de notre terre à la voûte du ciel. Mais comment concevoir quelque chose d'analogue pour les supports qui soutiennent l'axe du disque? Ces supports sont ou suspendus ou reposent sur le sol par des intermédiaires; de toute façon, ils sont liés à la terre, ils doivent participer à ses mouvements et être entraînés par elle.— Or, il faut de toute nécessité, pour que le disque continue de tourner dans la direction où il a été lancé, en termes exacts, pour que son plan de rotation soit fixe et immuable, [illegible] affranchi des mouvemens de la terre que s'il se tenait miraculeusement en l'air sans soutien ni support. C'est ce curieux et difficile problème que M. Foucault a résolu par une série d'artifices les plus ingénieux et les plus habilement exécutés. Nous n'entreprendrons pas de décrire l'appareil, car nous nous perdrions dans le détail des modes de suspension, et nous risquerions d'embrouiller la question; il faut voir l'expérience pour concevoir et admirer la délicatesse des procédés; mais, à défaut d'expérience, qu'il nous suffise de dire, si l'on peut comparer un tournebroche à une montre de Bréguet, que c'est quelque chose comme la suspension à l'aide de laquelle on maintient les lampes en équilibre dans les navires.

Toujours est-il que le disque de M. Foucault, quoique reposant en définitive sur la terre, en est indépendant et se comporte comme s'il n'y touchait pas.

Ce n'est pas tout: il faut lancer ce disque et lui imprimer un mouvement de rotation assez rapide pour qu'il fasse environ deux cents tours à la seconde; ce disque, traversé par son axe, est placé sur une petite machine à engrenage et lié avec elle; une manivelle fait mouvoir le système de roues dentées dont le mouvement vient, en définitive, aboutir et se rencontrer dans le disque; on le saisit par les supports dans lesquels tourne l'axe, et alors, pendant que l'on tient à la main cet appareil tournant, que l'on acquiert la conscience de la fixité du plan de rotation. Chaque fois que vous voulez changer [illegible] vous éprouvez une telle résistance de la part du disque [illegible] direction de son impulsion première, qu'il faut faire effort pour la vaincre; pour un peu, on serait entraîné soi-même par cette force de direction.

Le disque, une fois lancé, peut tourner pendant plusieurs minutes, et l'on a le temps d'opérer; on le porte dans l'appareil à suspension où il peut conserver librement son plan de rotation; ce plan devient donc une sorte d'objet fixe par rapport au mouvement de la terre. Si la terre tourne, ayant à notre disposition un point immuable qui nous servira de repère, nous allons voir tous les objets se déplacer par rapport au disque, et passer successivement devant lui; c'est ce qui arrive en effet; et pour concentrer ce mouvement à nos yeux, pour le rendre plus apparent, nous nous armons d'un microscope qui amplifie les mouvements comme les objets, et nous voyons le bord du disque marcher de notre droite vers notre gauche; car nous n'oublions pas qu'étant entraînés nous-mêmes par la terre, c'est l'objet immobile qui nous paraît se déplacer, et son mouvement est en sens contraire de celui du globe. Est-il nécessaire de rappeler encore que c'est comme la rive qui semble fuir quand nous voguons rapidement sur un fleuve?

Telle est la belle expérience de M. Foucault et tel est l'instrument auquel il a donné le nom de Gyroscope. Mais dans cette simple expérience, il y a toute une conception de génie, comme dans cet instrument il y a des prodiges d'habileté. Rendons justice à l'inventeur qui a tout conçu et tout dirigé, mais n'oublions pas le merveilleux artiste qui a si bien exécuté: M. Froment est bien apprécié des savans, qui connaissent le prix et les incroyables difficultés de la précision en mécanique.

Au fait fondamental que nous avons exposé dans les termes les plus usuels et souvent les plus communs, et que nous serions heureux d'avoir mis à la portée des plus humbles intelligences, nous devons ajouter que l'instrument de M. Foucault possède encore deux propriétés remarquables: la première, d'indiquer le nord et le sud comme une boussole. Suspendu d'une certaine manière et libre de se diriger dans tous les sens, tant que le disque ne tourne pas, l'axe prend une direction déterminée dès que le disque tourne, et cette direction est précisément celle du nord au midi. La seconde propriété donne le degré d'inclinaison de l'axe de la terre. En effet, si l'on dispose l'appareil sur un support de manière que l'axe soit libre de s'incliner, cet axe, en raison du parfait équilibre de l'appareil, demeure horizontal tant que le disque ne tourne pas; mais dès que le mouvement de rotation lui est imprimé, on voit aussitôt l'une des extrémités de l'axe s'abaisser, et l'autre se relever jusqu'à ce que cet axe se soit mis exactement dans une direction parallèle à celle de l'axe de la terre. C'est merveille de voir l'exquise sensibilité de ce petit instrument s'animant pour ainsi dire de la vie de notre planète, et obéissant à cette force occulte et mystérieuse qui la fait rouler sur elle-même en obligeant ses faces pour les présenter tour à tour à l'action bienfaisante du soleil.

DR. AL. DOSSÉ.

Guérison de la Fièvre en Frisson.

M. Jonathan Hougham, de West Union, Comté de Park, Etat de l'Illinois, écrit aux propriétaires qu'il [illegible] fièvre en frisson [illegible] par les Pilules du Dr. McLane. [illegible]

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Il est de la plus grande importance que l'estomac fonctionne bien. [illegible] Les Amers du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson, à Philadelphie [illegible]

A vendre par J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Ravenswood, Jones, New York. Admiral, Crop, Liverpool. Goëlette Kendall Marchett, Milligan, Pensacola. Venice, Park, St Marks.

Arrivés Hier.

Navire R B Sumner, Dyer, Liverpool. Napier, [illegible], Londres. George Turner, M. Lellan, Havre. John H Jarvis, [illegible], Liverpool. Barque [illegible], Boston. Brick Cleopatra, Carver, New York. Goëlette Mary Eddy, Fahy, Pass Sabine. Diamond, Mot, Pensacola. Chipola, O'Leary, St Marks. Mary Elizabeth, Hotchkiss, Charleston. Shepherdess, Reed, Pensacola.

STEAMBOATS.

Gipsey, Ure, Baton Rouge, coton, mélasse, sucre. Grenada, Ogsbury, Rivière Yazoo—coton. Glen Hammond, Hurd, de Cincinnati—whiskey, lard, farine [illegible]. L M Kennett, Cable, de St Louis—viandes salées, farine, suif, porc, etc. Ouachita, North, Ouachita—coton. McLane, Johnson, Pensacola—coton.

Chargement du navire Geo. Turner, venant du Havre: [illegible]

Désastre.—La barque Lincoln, partie de la Nouvelle-Orléans pour Boston, ayant été abandonnée en mer, [illegible]

Memoranda.

Ports des Etats Unis.

New-York, 9 mars—Arrivés, navire Massachusetts, Sampson, N-Orléans, navire Atlantic, Worth, de 10; barque Hudson, Crawford, do. Boston, 8 mars—Arrivés, navire Norman, Holmes, N-Orléans, 9, barque Marilla, et brick Peerless, do. Providence, 7 mars—Arrivée, navire Helen A Miller, N-Orléans. Philadelphie, 10 mars—Arrivée, barque J W Dyer, N-Orléans; brick Thomas & Edward, do.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Destination	Bateau	Heure
Cincinnati	Eliza, Stevens	5 h P M
Cincinnati	New Orleans, Whitten	5 h P M
Cincinnati	R H Winslow, McGill	5 h P M
Mobile	Helen, Carson	[illegible]
Rivière Ouachita	R. Robinson, [illegible]	5 h P M
Rivière Rouge	Compromise, Corper	11 h A M
Rivière Rouge	Shreveport, Tarbell	5 h P M
Rivière Arkansas	Moses Greenwood, Thomas	5 h P M
Louisville	Mary Hunt, Quarrier	5 h P M
Rivière Rouge	[illegible]	5 h P M
Covington	Lecompte, Duncan	5 h P M
Rivière Rouge	P F Kimball, Kimball	5 h P M
Attakapas	Ross, Meynier	Midi
Opelousas	Red River, Dorsey	Midi
Donaldsonville	Music, Streck	9 h A M
Bayou Sara	Belle Donna, White	5 h P M
Balize	Fashion, Page	5 h P M
Mobile	St Charles, Post	4 h P M
Biloxi	Creole, Lake	5 h P M
St Louis	Grand Tower, Yore	5 h P M
Memphis	Harry Hill, Filbrun	5 h P M
Rivière Wabash	John M Stockwell	5 h P M
Vicksburg	Natchez No 2, Leathers	5 h P M
Rivière Tensas	J M Reid, Hall	5 h P M
Cumberland	Gulnare, Linn	5 h P M
Pass Salome	United States, Taylor	Midi
Rivière Blanche	Yalla, McNair	5 h P M
Apalachicola	America, Sawyer	5 h P M
Riv. Cumberland	America, Johnson	5 h P M
Ouachita	Storm, Switzer	5 h P M
Rivière Arkansas	Arkansas, Bennett	5 h P M
Riv. Cumberland	E Howard, Northern	5 h P M
Gainesville	Anna, Hoffman	11 h A M
Rivière Yazoo	Gen Quitman, Brown	5 h P M
Rivière Rouge	Alabama, Kinney	5 h P M
Milliken's Bend	Southern Belle, White	5 h P M

Départs de Dimanche

Destination	Bateau	Heure
Baton Rouge	Gipsy, Ure	9 h A M
Bayou Sara	Emperor, Cotton	9 h A M
Mobile	California Rose	4 h P M
St Louis	L M Kennet, Cable	5 h P M

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

19 mars:—Fulton School House.

19 mars:—Terrain triangulaire au coin des rues Race et Nlle Levée.

19 mars:—4 terrains dans la rue Joséphine.

Vente sans limite de propriétés à Bouligny, Rickerville, Carrollton et Métairieville.

22 mars:—Vente positive de magasins de valeur et autres propriétés foncières, au coin des rues Melpomène et Benton.

Un lot de terre dans la rue Ste Marie.

Deux lots de terre dans la rue St-Andrew.

Maison et terrain dans la rue Tchoupitoulas.

26 mars:—Maison dans la rue Willow.

Maison dans la rue Philippa.

Deux lots de terre au coin des rues St-Paul et Poydras.

26 mars:—Bonnes terres dans la paroisse de Est Baton Rouge.

26 mars:—Succession de Benjamin Whitney.

26 mars:—Succession de I. T. Preston.

29 mars:—Vente de Syndic—J. P. Kirwin contre ses créanciers.

30 et 31 mars:—Grande vente à Jefferson de propriétés connues sous le nom de "Propriétés Avart."

2 avril:—Succession de Enoch Noyes.

6 avril:—Rainers Paulding, au coin des rues Canal et Commerce.

9 avril:—Succession de Joseph Dillingham.

14 avril:—Succession J. B. Rebo.

16 avril:—Succession de veuve J. B. De Grey.

Pour de plus amples détails, voir les avis.

MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, lieux situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St Bernard, Plaquemines, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

Décédé à la Mobile le 17 courant, FRANCISCO VALLS, âgé de 33 ans, natif de Port-Mahon, Iles Baléares.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Mobile, 18 mars.

Marché au coton.

Les ventes de coton sur cette place, durant la semaine terminée hier, comprennent 16,000 balles. Les cours sont:—middling 9 1/8 à 9 1/4c; good middling 9 3/4 cts. Les ventes de la semaine ont été de 11,000 balles. Stock en main ce soir, 137,000 balles.

Mobile, 18 mars 1853.

Ole Bull donne son dernier concert ici ce soir. Toutes les places sont prises. Il part demain pour la Nouvelle-Orléans, afin d'y donner son concert de charité mardi prochain. La fête musicale aura lieu dans la Salle des Odd Fellows.

Gottschalk—Lola-Montès.

Louisville, 17 mars.

Le jeune pianiste Gottschalk doit donner un concert ici samedi soir. Il partira ensuite pour la Nlle-Orléans.

Lola-Montès est arrivée ici sur le Cincinnati-packet, et est repartie pour St-Louis, où elle a contracté un engagement.

Rivière de l'Ohio.—Steamboats.

Pittsburg, 17 mars.—La rivière baisse ici et il n'y a que 6 pieds d'eau au chenal.

Cincinnati, 17 mars.—L'Ohio continue toujours à baisser.

Louisville, 17 mars.—Le steamboat *Eclipse* est parti pour la Nlle-Orléans.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 19 MARS.

Le marché a été assez animé depuis notre dernier rapport. Les transactions de coton ont été fortes et les prix ont acquis plus de fermeté; le stock non encore vendu est considérablement réduit. Nous avons reçu, mardi, des dates de Liverpool par le steamer Africa; le marché avait été languissant et les cours était comme suit: Fair: 6 3/4 d. et Middling, de 5 3/4 @ 5 7/8 d. Les nouvelles du Canada sont maintenant dues, elles seront probablement intéressantes.

Le mauvais temps a considérablement nui aux affaires, il n'y a presque pas eu d'opération lundi et hier. Le niveau du fleuve n'a pas changé.

COTON—Arrivé depuis le 11 du courant, 34,551 balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool, 6,190 balles—Glasgow, 756—Havre, 2,734—Nantes, 699—Brême 710—Trieste, 470—Gênes, 546—Barcelone, 625—Vera Cruz, 818—New-York, 1,023—Boston, 3,736—ensemble, 18,215 balles—faisant une addition au stock de 16,336 balles, et laissant en main, y compris tout ce qui se trouve à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 363,425 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1852		9,378
Arrivé la semaine dernière	34,551	
Arrivé antérieurement	1,356,947	1,390,998
		1,400,376
Expédié la semaine dernière	18,215	
Expédié antérieurement	988,211	
		1,046,426
Stock en main non-expédié		363,425

Notre dernier rapport annonçait que le marché, à la clôture, était très animé et que les ventes de la semaine avaient atteint le chiffre de 30,000 balles. Samedi, la demande a encore été bonne et il s'est fait 10,000 balles à des prix fermes. Lundi, malgré une forte pluie et les prix élevés, les acheteurs se présentèrent en grand nombre et prirent 13,000 balles à une hausse de 1/4 c. Mardi les journaux publièrent les nouvelles de l'Africa annonçant que le marché de Liverpool avait été tout, le fair était coté 6 3/4 d. et le Middling 5 7/8 d. Ces nouvelles ne produisirent ici aucun effet et les ventes de mardi et mercredi s'élevèrent à 21,000 balles à des prix fermes. Hier, le marché a été ferme, mais il ne s'est traité que 6,000 balles à cause du mauvais temps. Les opérations d'aujourd'hui comprennent 8,000 balles, ce qui porte les transactions de la semaine à 58,000 balles, dont la plus grande partie a été prise pour l'Angleterre et la France. Le marché, à la clôture, est très ferme aux prix ci-après:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

LOUISIANE ET MISSISSIPI

Inférieur	6 @ 6 3/4	Fair	11 @ —
Ordinaire	7 3/4 @ 8	Fully fair	— @ —
Middling	9 3/4 @ 9 7/8	Good Fair	nominal
Good Middl.	9 7/8 @ 10	Good and fine	— @ —
Middling fair	10 1/4 @ 10 1/2		

TABAC—Arrivé depuis le 11 du courant, 1,362 boucauts. Expédié dans le même temps pour St-Pierre, 60 boucauts—Brême, 2—ensemble, 62 boucauts. Stock en magasin et à bord de navires non-expédiés 31,545 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1852		16,451
Arrivé la semaine dernière	1,362	
Arrivé antérieurement	26,462	
		29,824
		47,075
Expédié la semaine dernière	62	
Expédié antérieurement	15,468	
		15,530
Stock sur place		31,545

Les transactions de cette semaine comprennent environ 700 boucauts, dont 47 à 7 cts, 54 à 5 1/2 cts, [illegible] cts la livre. Les prix n'ont pas varié et nous cotons:

Lugs de 3 3/4 @ 4 1/2 c; feuille, inférieure à ordinaire, de 5 @ 5 1/2 cts; fair, de 5 3/4 @ 6; bon, de 6 @ 6 1/2 cts; choix, de 6 3/4 @ 7 1/2 cts la livre.

SUCRE—Le marché a été lourd au commencement de la semaine et les détenteurs furent obligés de se soumettre à une baisse de 1/8 @ 1/4 cts la livre. Samedi il ne se traita que 500 boucauts, et lundi, il n'y eut pas de ventes. Les opérations de mardi et mercredi s'élevèrent à 2,000 boucauts de 3 3/4 @ 4 3/4 c. le livre. Jeudi il ne s'est vendu que 200 boucauts à cause du mauvais temps, mais la demande s'est améliorée aujourd'hui et le marché a acquis de la fermeté; 1,000 boucauts ont été achetés aux prix suivants. Nous cotons:

Inférieur, de 2 3/4 @ 3 cts; ordinaire, de 3 1/2 @ 3 5/8 cts; fair, de 3 3/4 @ 4 cts; 1re qualité, de 4 1/4 @ 4 3/4 cts; choix, de 4 3/4 @ 5 cts la livre.

MÉLASSE—La demande a été animée, mais les prix n'ont pas varié. Les transactions de la semaine, y compris 600 barils achetés aujourd'hui, ont atteint le chiffre de 4,000 barils de 17 @ 19 cts le gallon, et de 21 et 24 cts le gallon des lots de bonne qualité a rebouilli de choix.

FARINE—Le marché à la farine a été quelque peu languissant et puis notre dernier rapport et les prix, depuis un ou deux jours, ont été en faveur des acheteurs. Il s'est traité, pendant la semaine, 13,000 barils de $4 @ $4 12 1/2 de l'Ohio, et 2,500 en magasin au même prix; 1,800 en superfine à prix entre 1,700 barils a été pris à $4 75. Des ventes de St Louis et de l'Illinois ont été effectuées de $4 12 1/2 @ $4 50 et plusieurs lots d'extra à $4 75 le baril. Il ne s'est fait aujourd'hui que 1,000 barils de choix.

CÉRÉALES—Le maïs a été calme au commencement de la semaine et les transactions des trois premiers jours n'ont compris que 9,000 sacs, de 35 @ 47 cts le boisseau. Les prix, depuis lors, ont fléchi et les ventes des trois derniers jours ne sont élevés à 19,000 sacs de 30 @ 45 cts. Les opérations de la semaine ont été, par conséquent, de 28,000 sacs et 2,100 barils en épi à 40 1/2 cts. Il ne s'est fait que 150 sacs de blé à 80 cts. L'avoine a été recherchée et 10,000 sacs ont été achetés, la plus grande partie de 38 @ 40 cts le boisseau de l'Illinois et 36 @ 37 cts. Les ventes de son n'ont pas été très fortes de 80 @ 82 1/2 cts les 100 livres.

GRAISSE—La demande a été bonne depuis notre dernier rapport et le marché est un peu plus ferme. Les ventes comprennent 400 barils et 4,000 tierçons de 9 1/2 @ 9 3/4 la graisse en baril, et de 9 3/4 @ 10 cts la livre de graisse en tierçons.

PORC—Il ne s'est opéré aucun changement dans cet article pendant la semaine écoulée. La demande a été bonne et les opérations ont excédé 1,000 barils, dont la plus grande partie à $15 50 le mess non inspecté et un peu de choix à $16. Des lots de prime ont été vendus à $15. 300 barils M. O. en lots à $15 37 1/2 et un petit lot de rates [illegible] et 70,000 livres à des conditions particulières.

BŒUF—Il ne s'est traité que de petits lots au détail de bœuf en baril à $14 le mess; de $7 25 @ $7 50 en demi barils et de $11 50 @ $12 le baril de 1re qualité; 354 tierçons et 200 tierçons dans de 1re qualité ont été achetés à [illegible].

JAMBON—Les transactions de jambon ont été considérables pendant la semaine qui vient de s'écouler; elles s'élèvent à environ 1,500 boucauts, dont 2/3 achetés aujourd'hui. La plus grande partie des ventes a été effectuée à 7 1/2 cts le. [illegible] Ce dernier article avait cependant rapporté [illegible] jusqu'à présent. Deux petits lots de plats-côtes clear ont été pris de 9 @ 9 1/2 cts, et environ 200 tierçons jambons de choix pâmés au sucre, de 10 1/4 @ 11 cts la livre.

CAFÉ—Le café Rio, cette semaine, a été plus recherché; les ventes se sont élevées à 9,000 sacs, dont 1,300 achetés aujourd'hui. Les prix sont de 9 @ 9 3/4 cts la livre, suivant la qualité.

RIZ—Le marché n'a pas changé et les prix sont fermes de 4 3/4 @ 4 1/2 cts la livre.

SEL—Deux chargements, l'un de 3,600 et l'autre de 4,300 sacs ont été vendus à des conditions particulières et un chargement de 2,000 sacs gros sel à 76 cts—1,000 sacs gros sel à 72 cts, et 750 à 70 cts le sac. Le gros sel de socs, de main rapporté de 85 @ 90 cts, et le fin de $1 15 à $1 20 le sac livré.

CHANDELLES—Les opérations ont été peu importantes et les prix ont varié de 21 @ 21 1/2 cts les chandelles de l'Etoile. Il ne s'est pas traité plus de 500 caisses.

SUIF—Nous n'avons pas de vente à signaler. Les dernières opérations ont été effectuées à 8 1/2 cts.

BEURRE & FROMAGE—Le marché n'a pas changé. Le beurre de l'Ouest de 14 @ 17 cts et le fromage de 9 @ 9 1/2 cts la livre.

WHISKEY—La demande a été limitée, mais les prix n'ont pas varié. Les opérations comprennent 800 barils, en divers lots à 21 cts le gallon du rectifié, et 100 barils de rectifié à 20 1/2 cts le gallon.

CHAUX—Un chargement de 1,300 boucauts de Rockland a été pris à $1 05 et environ 1,000 barils de l'Ouest, en lots, de $1 @ $1 20. La chaux de Thomaston de seconde main a rapporté $1 75 en détail.

PLOMB—Pas de transactions; les prix sont tout-à-fait nominaux.

CHANVRE—Il ne s'est rien fait sur ce marché depuis plusieurs mois; les prix sont nominaux.

SACS EN PITRE—Nous n'avons remarqué aucune vente importante. De petits lots ont été pris à 7 1/2 cts.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Les transactions ont atteint le chiffre de 250 pièces toile d'emballage, en lots, de 13 @ 13 3/4 cts la verge, et environ 300 rouleaux de corde de 7 @ 7 1/4 cts la livre. De petits lots ont été vendus aux mêmes prix.

CHANGE—Il ne s'est pas opéré de changement important dans le change, bien que les prix soient un peu plus faciles. Nous cotons:

Sterling, 108 3/4 @ 108 3/4; Paris, 5f. 23 3/4 @ 5f. 18 3/4.

Traites sur New-York, 60 jours, 1 3/4 @ 1 1/2 p. c. d'esc. Checks, 1/4 @ 3/8 pour cent d'escompte. Boston, 60 jours, 1 3/4 @ 2 pour cent d'esc. Philadelphie, 60 jours, 1 3/4 @ 2. Havane, de 5 @ 5 jours, de 2 @ — p. c.

FRET—Le frêt a été animé. Neuf navires américains et anglais ont été affrétés pour Liverpool à 3/4 d; sept pour le Havre à 1 3/4 cts; un navire pour Anvers à 1 cent 3/4 la livre et deux ou trois pour le Nord de l'Europe à des conditions particulières. Les prix du cabotage ne diffèrent pas de ceux de notre dernier rapport. Un navire a été frété aujourd'hui pour Liverpool à 3/4 d; deux pour le Havre à 1 3/4 cts et un pour Trieste à 1 3/4 cts.

Une collection de tableaux à l'huile par de grands maîtres, ainsi que d'autres objets d'art, est maintenant exposée et peut être vue au coin des rues Canal et Carondelet. Les amateurs des beaux arts trouveront dans cette collection, des tableaux dignes de leur attention, ils pourront en faire un choix. La vente aura lieu MERCREDI 23 mars, à 12 1/2 heures, par le ministère de Beard & May, encanteurs. 17 mars—6

Le navire paquebot WURTEMBERG, capitaine Ford, est en déchargement au poteau No. 5, 3me district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront la publication de cet avis et recevoir leurs marchandises, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet. 18 mars

Le navire paquebot OLD ENGLAND, capitaine Holmes, est en déchargement au poteau No. 3, 1er district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront la publication de cet avis et recevoir leurs marchandises, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet. 18 mars

AVIS. PAUL PESQUIER, No. 163, rue de Chartres, A l'honneur de prévenir ses clients et le public qu'il vient de recevoir de Paris par le navire Emma Watts, du Havre, un assortiment de *Marchandises de Saison*, telles que CASIMIR de printemps, DRAPS LÉGERS pour habit, couleur et noir, MÉRINOS, COUTILS, piqués pour gilets, &c. 19 mars—30

Un jeune homme parlant l'anglais et le français, désirerait trouver une place d'ÉCONOME sur une habitation. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de ce journal. 19 mars—3t

En débarquement du navire Naples, venant de Londres: 50 barils ale de Byas, bouteilles et demi bouteilles, 50 do Porter de Byas, do do, à vendre par J B FREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 10 mars

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Granada, venant de Bordeaux et montant l'Fleuve: 300 barriques vin rouge, 25 do do Cantenac 1847, 20 do vin blanc Haut Sauterne, 20 demi barriques do do 1846, 145 barils do do, 100 caisses do do, 500 do vin rouge, 20 quarts pipes eau de vie, Coq Père & Fils. CHARLES CAVAROC, 26, rue Bienville. 16 mars—8

A VENDRE—300 sacs amandes fraîches à la écale, en débarquement et à vendre par FRS DE PUENTES & Co, 26, Vieille Levée. 1mo—6f

AVIS AUX MODISTES. Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de rubans pour chapeaux, de fleurs artificielles, de chapeaux de paille nouveaux, de broderies, de dentelles et toiles brodées, et autres articles convenables pour modistes. Toutes ces marchandises sont offertes aux conditions les plus libérales. J. LOUVRIER, 43, rue de la Douane, près de Chartres. 23 fév—30t

New-York Brandy! 25 BARILS New-York Brandy, bien garanti, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 14mo—6

GIBSY [illegible]—15 balles [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible]

Nous sommes autorisés à annoncer M. M. GALPIN, comme candidat pour représenter le Sixième ward au Conseil des Assistants Aldermen.

Nous sommes autorisés à annoncer GEORGE CLARK comme candidat pour représenter le 7me District au Conseil [illegible]

MM. L. J. HARRIS et V. MEERMAN sont candidats pour représenter au Conseil des Assistants Aldermen le 2me ward. (Anciens 1er et 2me ward de la 1re municipalité.)

AVIS D'ÉLECTION. Sous l'empire de la Nouvelle Constitution—Pour Juge Président et Juges-Associés de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane. En vertu d'un writ d'élection daté du 19 février A. D. 1853 et à moi adressé par son excellence P. O. Hébert, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs de la ville et paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI, 4me jour d'avril 1853, pour élire le Juge-Président et les Juges Associés de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, pour le 1er et le 2d Districts. Ledit 1er district aussi loin que la paroisse d'Orléans s'étend, comprend cette portion de la paroisse d'Orléans sur la rive droite du fleuve Mississipi, et cette portion de la ville de la Nouvelle Orléans, située au-dessous de la ligne qui s'étend depuis le fleuve Mississipi en suivant le milieu de la rue Julie, jusqu'au Nouveau Canal, de là, suivant ledit Canal jusqu'au Lac; et ledit 2d district, aussi loin que la paroisse d'Orléans s'étend, a comprend cette portion de la ville de la Nouvelle-Orléans, située au dessus de la ligne qui s'étend au fleuve en suivant le milieu de la rue Julie, jusqu'au Canal de la Nouvelle Orléans, delà, suivant ledit canal jusqu'au lac. Le scrutin sera ouvert ledit jour depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, aux endroits qui seront fixés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans. L'élection devra être conduite et les retours par duplicata, transmis au soussigné conformément à la loi. Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, le 16 mars 1853. JAMES P. FRERET, shérif. 19 mars—14

DELLE PIANE, Professeur des Langues Espagnole et Italienne. LEÇONS particulières, de ces deux langues, auxquelles le professeur joindra le Français pour ceux de ses élèves qui le demanderont. M. Delle Piane peut entreprendre une ou deux classes dans un pensionnat. *Calligraphie.* M. D. P. se charge d'enseigner, par une méthode simple et facile, une jolie écriture, en quinze leçons. (Voir chez lui, des spécimens de cet art.) Rue Royale No 117.

MAUSOLÉES A VENDRE Dans le Cimetière Catholique. Plusieurs MONUMENTS FUNÈBRES nouvellement construits avec goût, sur des terrains élevés et solides, et dans un genre d'Architecture adapté à cette sorte d'édifice et conforme au style sépulcral.—S'adresser à FLORVILLE FOY, Marbrier-Sculpteur, rue des Remparts, No 81, près la Chapelle Mortuaire. 19mars—

MAISON DELOUVRE, MLLE GUERIN. 141, Rue Royale. A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir ses CHAPEAUX DE PRINTEMPS, ainsi qu'un assortiment de MANTELETS et TALMAS, en mousselines brodées, de châles et mantelets, dentelles noires et autres articles de fantaisie, dont elle fera l'ouverture lundi, 21 courant. 19mars—1m

On demande un jeune homme de 18 à 20 ans, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, pour être employé dans un bureau public depuis neuf heures jusqu'à trois. Appointements $25 par mois. S'adresser par la poste à L. O. 19mars—1f

CHARLES THOMPSON, de Bordeaux: 5 demi pipes Cognac Brandy, 30 quarts United Proprietors, 14 barils La Rochelle, 14 demi pipes, 50 quarts Pinet Castillon & Co. Cognac, 10 barils, 5 quarts Crescent Brandy, 10 barils Duperron Cognac. THOMAS PINET & CO, 29, rue Conti. 19mars

CRAVATES NOUVELLES—Un joli assortiment cravates nouvelles pour 1853, reçues par le Crescent City. A vendre par LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres. 19mars

CASQUETTES D'ENFANTS—5 malles casquettes d'enfants toile cirée qualité supérieure, reçus par le Crescent City, à vendre par LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres. 19mars

CHEMISES pour l'été—125 douzaines chemises [illegible] coton, à vendre par LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres. 19mrs

CHEMISES nouvelles—200 douzaines chemises [illegible], reçues par le steamer Crescent City, à vendre par LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres. 19mrs

MALLES américaines—95 malles américaines de 24 à 30 pouces, que nous offrons en vente à très bon marché. LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres.

CHAUSSETTES—[illegible] chaussettes [illegible] à vendre à très bon marché par LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres.

CALEÇONS—[illegible] reçus par le Benjamin Franklin, à vendre par LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres. 19mrs

En débarquement du navire Charles Thompson, de Bordeaux: 400 paniers huile d'olive de 12 bouteilles, 24 caisses Marcha fine, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.

En débarquement des navires Charles Thompson et Grenada, venant de Bordeaux, et à vendre: 50 barriques vin rouge et Estèphe 1849, 40 do vieux Margaux Médoc, 40 do Pauillac et St Julien Médoc, 40 do vin rouge Pauillac Médoc, 1849, 50 caisses cerises à l'eau de vie, de la marque Brou et Chauvet, 25 caisses fruits à l'eau de vie [illegible] 20 caisses prunes do do, 20 caisses capres, do do, 20 paniers huile d'olive contenant 100 chaque bouteilles de 12 onces, 4 balles tapis à voile en petites pelotes, 50 caisses sardines en 1/4 et 1/2 boîtes, Martin & Cie, 20 do truffes au jus de Périgord. A vendre par JOS. LANATA, rue Jefferson No 18 et Toulouse 12.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de toutes dimensions et des marques les plus recherchées, telles que: Cabanas y Carbajal, Partagas, Intimidad, Cabargas, Gutierrez, Figaro, Upman, Sevillana, &c., constamment en mains et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée. 19mars

PIMENT—500 sacs piment de Tabasco, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée. 19mars

En débarquement des navires Granada et Chas. Thompson, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge, 10 demi do vin blanc Sauterne, 50 caisses fruits à l'eau de vie. PAUL JUGE FILS & Co, 27, St Louis. 19mars

En débarquement du navire Ko South: Maquereaux No. 1, assortis, do do No 2, en demi-boites et quarts, Harengs No 1, en demi-barils, Saumons No 1, en demi-barils et barillets. A vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins.

CIDRE, Ale, Porter—200 caisses, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 19 mrs

MORUE—10 tamboucs, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins. 19 mrs

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1853.

Les Actionnaires de la Banque des Citoyens sont invités à passer à la Banque dans le courant de cette semaine, de 9 à 3 heures pour prendre connaissance d'un mémoire adressé à la Législature et y apposer leurs signatures. Un grand nombre d'Actionnaires. 14mars

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE ORLEANS, Nouvelle Orléans le 16 mars 1853. Les Directeurs ont aujourd'hui déclaré un dividende de quinze pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires le 20 courant ou après. J. TUYES, Secrétaire. 17 mars—

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. Des propositions cachetées seront reçues au Bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, jusqu'au 18 du courant, pour le nivellement et les fondations de dix-sept milles de chemin, à partir de l'habitation de M. Butler Kenner jusqu'au 30me mille. Les plans et le cahier des charges peuvent être examinés au bureau de l'Ingénieur. JAMES CLARKE, ingénieur en chef. 12mars

Une dame depuis longtemps dans l'instruction et pouvant enseigner l'Anglais, le Français et la Musique (piano et chant) désire trouver une place dans une famille de la campagne ou dans une institution de cette ville. S'adresser à la poste aux initiales M. D. 17m—3

Les personnes qui ont des réclamations contre la succession Hte, Morey, sont invitées à les présenter à mon bureau, dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis. Nouvelle-Orléans, 14 mars 1853. G. TOURNAGE, No 75 rue Conti. 14 mars—10

IMPORTATIONS NOUVELLES d'étoffes de toile et de coton,—par les navires Sues, Hollie Rock et Squantum, de Liverpool. TOILES d'Irlande de la plus belle qualité; toiles à drap 12/4; coutils; toiles à couchettes; toiles [illegible]; toiles et étoffes rayées et à carreaux; ginghams; serviettes, nappes et essuie-mains; toiles de Hollande écrues et blanches; étoffes pour habitations; bobinets, mouchoirs de batiste blancs et en couleur; toiles pour taies d'oreiller; osnaburg; burlaps; dowlas, etc. *Aussi pour le Mexique:* Linons et mousselines de couleur, impériales, gingas à raies, mousseline de Suisse, châles en coton et à ramages, mouchoirs de Madras, courtepointes, plaides, toiles de Bretagne, estoupilles, toiles à drap de Russie, lastings, bayettes fils en bobines et en pelottes, etc., etc., en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier. 14mars—2m

CIGARES de la Havane—1,100,000 Regalias, [illegible], Londres, Millar, Democratas, des marques les renommées, en magasin et à vendre par D. BORNIO jar, 34, rue Gravier. 17mars

CIGARES de la Havane—79,900 Regalias, Medias Regalias, Londres Millar y Augustos, des marques les plus renommées, telles que Cabanas, Ingenuidad, Castañedo, Bella Emilia, Ricotiana, Iberia, Monton et Sol, en débarquement du brick Adams Gray et à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier. 17 mars

En débarquement du navire Granada, venant de Bordeaux: 79 barriques eau-de-vie de Rochelle, L. Martin, 20 quarts do do, 10 do do, à vendre par J. B. FREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier. 17 mrs

CAPSULES pour bouteilles—500,000 capsules Nos 12, 13, 14 et 15, à vendre par J. B. FREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier. 17 mrs

A VENDRE par le soussigné—300 sacs piment de Tabasco. J. M. CABALLERO, No. 36, Vieille Levée. 3 mars

En débarquement du navire Sarah Bridge, du Havre: 50 paniers de 12 bouteilles Champagne marque Aigle & Lion, J. Perier Fils & Co. 25 paniers de 24 demi bout. Champagne do do, 5 do crème de Rosey do do. THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 17mars

En débarquement du Grenada, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, 40 do vin blanc, 50 barils vin blanc, 500 caisses vin rouge, 12 demi pipes, 70 quarts et 65 barils United Proprietors La Rochelle Brandy, pâle et foncé, 30 quarts Cognac Pinet Castillon & Co. THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 17mars

Livres à copier améliorés. Les soussignés, agents des Etats du Sud pour les LIVRES A COPIER EN PARCHEMIN DE MANN, ils reçoivent un approvisionnement complet, avec folios imprimés de 200, 300, 700 et 900 pages. Les livres sont solidement reliés et cousus sur parchemin; le dos en cuir brisé. Ces livres ont obtenu la préférence sur les autres partout où ils ont été introduits. Une belle page d'écriture s'attachera à une autre sur du papier à copier commun, mais une copie parfaite et distincte peut être faite sur le PAPIER PARCHEMIN. Le papier parchemin étant fait avec des étoffes de fil, on peut y tracer des figures sans que le papier boive. Aussi: Un grand approvisionnement de presses à copier à des prix réduits. A vendre par E. R. STEVENS & CO., 51 et 53 rue Commune. 23fév—1m

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear, No 106, rue du Canal, ancien N. 56. Les nouvelles classes seront ouvertes cette semaine à l'Académie de DOLBEAR, No 106, rue du Canal. L'établissement est ouvert toute l'année. Les citoyens et les étrangers sont invités à visiter l'Académie. Il y a des classes particulières pour les dames. Quelques leçons suffisent à corriger la plus mauvaise écriture. Les élèves qui sortent de cet établissement trouvent facilement à s'employer dans de bonnes maisons. RUFUS DOLBEAR, 106, rue du Canal. 14fév—30

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula. UNE maison et un grand terrain, y compris les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison est la première à l'est de la résidence de M. Dodson et était occupée, l'année dernière, par le général Twiggs. Aussi: Une maison de campagne et un grand terrain avec écuries, maisons à bains &c. contiguë à la propriété du capitaine Waterman. Aussi: La résidence du soussigné et un grand terrain, avec écuries, maisons à bains &c. Aussi: Un café faisant face au nouveau wharf, une glacière en briques, des billards, &c., avec un bail de ce wharf. Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula; les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes. Pour les conditions, s'adresser à Williamson, Zaratia & Co, Nlle Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula, ou à JACOB BAPTISTE, Mobile. 4 mars—1m

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gonzolles. No. 134, rue Ste Anne. Pommade pour les Cheveux. MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le Public qu'elle tient toujours, à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement. Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la vérité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales. 12mars—1an

AVIS.—Nous avons associé aujourd'hui à nos affaires, MM. L. A. LEVY Jr. et HORACE HARRY. La société continuera comme par le passé. M. BARNETT & CO., No. 3, rue des Magasins. Nlle-Orléans, 2 mars 1853. 11mars—1m

A LOUER Plusieurs Bureaux au No 10, rue Conti. S'adresser sur les lieux. 11mars—6

Vor. HEBERT & Cie. 149, RUE DE CHARTRES. Reçu par le Geo. Hurlbert:—Une caisse de magnifiques registres pour comptabilité. ENTR'AUTRES: Quelques jeux de livres (format Jésus, 8 mains) garnis en cuivre et à dos brisés. Recommandés particulièrement à MM. les Négocians, Commissionnaires, Marchands. 10 mars

Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres. Par le navire Hurlbert: Publications populaires à bon marché. Ouvrages de Dumas, Geo Sand Balzac, Paul Féval, Jacob, Voyages, &c &c &c. Tabouda, Dictionnaire espagnol et français, Boîtes de Boston, Plumes d'oie &c. &c. &c. Conques. 10 mars

A vendre. Par J. B. Derrey, courtier, 80, rue de la Douane. Une domestique négresse, âgée de 33 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse, avec ses deux enfants, âgés l'un de 7 ans et l'autre de 5 ans. Deux autres, âgés de 30 ans, aussi cuisinières et blanchisseuses. Les esclaves ci-dessus sont garantis sous tous les rapports. Aussi—Plusieurs terrains face au canal Carondelet, et diverses propriétés de valeur et au faubourg Tréme et dans le 2d district. 9 mars

AVIS. NOUS informons nos amis et le public que la mort de notre associé ISAAC HOBBS ne changera en rien notre maison de commerce pour la vente de chaussures et chapellerie, qui sera continuée comme par le passé par les associés survivants, sous la même raison sociale de I. Hobbs & Cie. OMER GAILLARD, ROBERT E. ACCOIN. Nlle-Orléans, le 14 mars 1853. 15mar—1m

Dissolution de société. La société existant sous la raison sociale de A. COUTIN & RANSON étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord. La liquidation sera faite conjointement par les deux associés qui ont droit séparément le nom de firme d'affaires. Nouvelle Orléans 14 mars 1853. A. COUTIN & RANSON, 13 rue Bienville. 15 mrs—15

Librairie Franklin à vendre. M ES occupations ne [illegible] le soussigné offre son établissement [illegible] Pour plus amples détails, s'adresser au soussigné, au magasin en face la Place Jackson. J. FOWZER. 15 ms

Bon marché!! Pas de charlatanisme!!! 20,000 yardes de Calicos à 10 CENTS LA YARDE. Ce calico se vend 12 1/2 cents la yarde dans tous les magasins de la ville. Venez et jugez. JOS. M. SCHELL, ENCOIGNURE HOPITAL ET VIEILLE LEVÉE, No 166. 15 mars—1m

P. MALLARD & Co, 67, rue Royale. OFFRENT la balance de leur stock de tapis au prix coutant. Nous venons de recevoir par les derniers arrivages de New York, un joli choix de nattes de toutes dimensions et des premières marques, que nous vendrons au plus bas prix. Nous avons présentement en magasin un très bel assortiment de meubles pour chambres à coucher, tels que, armoires, armoires à glaces, lits, lits Victoria, toilettes, tables de nuit, lavabos, etc., etc., en acajou et palissandre, et les tables en marbre et chaises, ameublements de salon; Aussi un joli assortiment de faïence, porcelaine, cristaux, coutellerie, plaqué, etc.

Avis. M. P. Mallard étant sur le point de partir pour l'Europe, prendra, comme de coutume, tous les ordres qu'on voudra lui confier. 15 mrs—12

ADR. Z. CAVELIER, L. F. MAXENT. CAVELIER & MAXENT, Rue Royale, No. 103. INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 1b1

En magasin et à vendre par le soussigné, 10 barriques vin rouge St Julien Médoc, pour famille, 10 do vieux Margaux do, 10 barils vin blanc Haut-Sauterne, les choix. A vendre par A. DELAMARE, No 9, rue Bienville. 10 fév

Avis à MM. les marchands de la campagne. GOBELETS ordinaires, convenables pour le détail ou l'exportation—1500 douzaines différents modèles et prix, à vendre par C. CARRERE, encoignure Condé et Madison. 21 fév

LIBRAIRIE P. MEYER. Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre. CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages—Art Mécanique—Médecine—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres. Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fourniture de bureau. 9jan—1b

MARCHANDISES NOUVELLES. Mme M. SCHELL, Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 166. MME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que: Organdies riches imprimées, Organdies riches imprimées, avec bandes, Organdies riches imprimées, avec volants, Jaconats riches imprimés, Jaconats riches imprimés, avec bandes, Barèges riches imprimés solides, Manchettes, chemisettes, broderies, Ombrelles, mantelets, dentelles, chapeaux pour dames et enfants. N. B. Venant d'être ouvertes: 3 caisses calico, garanti bon teint, à 10 cents la yarde. Mme Schell est décidée à vendre ces marchandises à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches devraient venir examiner le stock. Tout le monde sera satisfait. 15mars—3m

En débarquement du navire Chs Thompson, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, St Julien Médoc, 60 caisses sardines Ju Peneau, 1/4, 1/2 et gr. boîtes, 35 barils pruneaux, 16 caisses do en pobans, 150 caisses cerises à l'eau de vie, 50 do fruits au jus, Ju Peneau, 40 do liqueurs assorties, 150 do Vin St Julien Médoc, 100 do vides avec jarres pour Curaçao, 50 paniers anisette, Chauvet fils. A vendre par J B FREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier.

J. CASSERGUE, MARCHAND TAILLEUR, 106, rue Royale, entre St Louis et Conti, VIENT de recevoir par les navires Lemuel Dyer et Geo Hurlbut, du Havre, un assortiment complet de MERINOS noir, DRAPS légers noir et couleur, riques, nouveautés pour gilets, COUTILS blanc et couleur pour pantalons, caleçons et chemises de mérinos, &c. qu'il vendra au plus bas prix. 5 mars—6m

TH. RIMBERGER, D. M., Médecin élevé en Allemagne et à Paris, RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Conti et Royale. 4 fév—6m

CHAUX—2000 barils chaux fraîche du Cap Girardeau, "Richards Cape Lime," à vendre par F. H. MONSSEAUX, Encoignure St-Louis et Robertson. 15fév

CIMENT—300 barils ciment hydraulique de Newark, à vendre par F. H. MONSSEAUX, Encoignure St-Louis et Robertson. 16fév

BOUGIES—500 caisses bougies, à vendre par BRUGUIERE & CO., 27, rue Bienvil. 16 fév

SARDINES—1000 quarts boîtes sardines de Nantes, venant d'être reçues et à vendre par FERNANDO DE PUENTES, 26 Vieille Levée. 17 mars

SALAISONS ASSORTIES—100 caisses olives Verdales, 50 do olives farcies, 25 do cornichons à l'estragon, 25 do capres fines, 20 do anchois à la saumure, 50 do à l'huile. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 17mars

VERMOUTH de Noilly—50 caisses véritable Vermouth de Noilly, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 17 mars

En débarquement du navire Grenada, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, 50 barils vin blanc Haut Sauterne. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson. 17mars

En magasin—500 caisses limons, 200 do oranges, 20 paniers amandes en coques, 450 caisses vin muscat Dolcetag, 25 do absinthe, Arnold, 25 do Sauvageol. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson. 17 mars

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 7 mars 1853. Les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de cette Succursale pour l'année 1853: Wm M Avery, Jos. W. Zacharie, Wm. L. Lester, A. Brother, M. Greenwood, J. U. Lavillebeuvre, S. M. Kennedy, Wm. Tufts, J. Ménard, A. M. May. Et à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, Wm. M. Avery a été nommé président à l'unanimité. R. J. PALFREY, Caissier. 9 mar—1m

Librairie Religieuse et Classique, 263, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans. Le soussigné ont reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de: Chandeliers et Croix d'autel, Croix de procession, Encensoirs, bénitiers, Ostensoirs, Calices, Lampes perfectionnées, modérateur, Aussi:—Quelques BIBLES de Sury, in-4o et grand in-8o, illustrées, Boîtes de médicaments homéopathiques, Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. CHARLES GUERINEAU & Co. 18 mars—15

Shanghai, Cochin China et autres grosses volailles à vendre. Les planteurs qui désirent acheter des Shanghai, Brama Pootra, Canton de choix et autres grosses volailles, sont invités à venir examiner la grande et belle collection de volailles à la "Maison Blanche," au coin des rues Esplanade et Dorgenois, en face du Marché du Chemin du Bayou. Les volailles sont garanties de pure race et viennent du célèbre stock de BURNHAM. De bons œufs frais à vendre pour la couvée. Les omnibus du Chemin du Bayou passent près du Marché tous les quarts d'heure. 16 mo—3t

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS. DELCROIX—Importateur. No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis, APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour salons, salles, salons, &c. Papier haut satin (blanc Aiva) papier glacé, sujets historiques, salle à manger, marbres, bois, stations, corniches, grisaille, devants de cheminée, portes satins, papiers communs, depuis 10 jusqu'à 25 cents. Les personnes qui viendront examiner son stock s'assureront qu'elles ne pourront trouver mieux, ni surtout à meilleur marché. 9 sept—

Galerie Daguerréotype de MOISSENET, No 1, rue du Camp, encoignure Canal. LES personnes qui désireront faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 11 déc—1

AVIS. GUSTAVE POREE. LEON GIRARD. POREE & GIRARD, Marchands Commissionnaires, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St-Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée. 31 janv—1an

Usine Shakespeare pour la fonte du fer et du cuivre. WHEELER, GEDDES & Co, No 306, RUE GIROD. Fabrication de machines à vapeur et autres appareils. F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, [illegible]. 19 jan—6m

LANGUE ANGLAISE. M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95. 9 fév

MADAME FREMINEAU, DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre au prix coûtant le joli choix de marchandises de saison qu'elle a en main. L'INSTALLATION du dit magasin, très avantageusement situé, à côté de M. Homer, est également à vendre à des termes très raisonnables. Les personnes qui doivent à Mme Fremineau sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er juin. 12 fév—1m. 112 rue du Canal

TABAC——TABAC. LES soussignés, ayant, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, etc. à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands. Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de marques les plus recherchées de tabac d'une livre, d'une demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en morceaux de toutes dimensions. Vieux rye whiskey pour familles et vieille eau de vie de pommes toujours en main. Les soussignés sont agents pour la vente de tabac tordu de la célèbre marque John Bean de Warwick, Grey & Co, livres de James Robb dans leurs de bonnes Martin et un grand nombre d'autres marques bien connues et de première qualité. MACMURDO & WARWICK, 85 rue Gravier. 11fév—3m

Habillements pour enfans et jeunes-gens. F. FABRE & CO. Encoignure St Charles et Commune, (Au-dessous de l'Hôtel St Charles.) APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfans. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables. 15 fév—

Avis aux familles. FLANELLE FRANÇAISE CROISÉE ET UNIE. CONSTAMMENT en mains et à vendre en détail par T. F. MINVIELLE, 66 Chartres encoignure Bienville. 3 fév—30

F. A. GONZALES, Marchand de Foin, Mais, Avoine, etc. No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville. A constamment en main de l'AVOINE d'Egypte, POIS pour VACHES, POMMES de terre pour plant, et GUANO du Pérou. 27 janv—1an

POIS DE VACHE, POUR PLANT. POIS de vache pour plant—400 sacs pois de vache frais, de la Caroline, pour plant, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES. 19 fév. No 11 Front Levée, entre Douane et Bienville.

AVOINE d'Egypte pour plant—500 sacs avoine d'Egypte de bonne nature, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levée et 119 1/2 rue Commune. 27 janv

LE FERMIER DU NORD. LE numéro pour le mois de février a été reçu et peut être livré par J. FOWZER, Librairie de Franklin, Place Jackson. 5 m

Chemises françaises. 30, rue de Chartres. A VENDRE à très bas prix par les soussignés: 30 douzaines chemises toile, devants tissés, 10 do do do brodées riches, 10 do do do devant toile, derniers modèles, 20 do do do percale, 20 do do do Madapolam do do, 10 do do do en couleur. LAGAY & LECAND, 36, Chartres. 8 fév

Alcohol! 40 BARILS alcohol, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 18mo—6

COGNACS—800 futailles cognac, demi-pipes, quarts de pipes et huitièmes, des marques J. Hennessy, Union Vineyard Proprietors, Eyquem, Goldenburg 1845 et 1850, Cha Jobit & Co, Larronde 1825, J. Exham 1805. A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis. 15 ms

VINS en barriques et en caisses, vin Muscat de Frontignan, fruits à l'eau-de-vie, olives en caisses, savon de Marseille, vin de Madère, London Docks, liqueurs superfines, etc., etc., à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis. 15 mars

En débarquement du navire Granada, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 475 caisses bon vin rouge pour familles, 400 do vin blanc, 22 barils vin blanc de 1re qualité, 8 barriques do do, 18 do vin rouge Cantenac, 83 do St Estèphe & Pauillac Médoc, 20 demi barriques vin rouge, 20 caisses prunes en pobans, 20 quarts barriques cognac fine champagne 1815. W F VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée. 18ms—5f

GENIÈVRE—35 pipes des marques Anchor & Swan, en débarquement des navires Wurtemberg & Itzstein & Welker, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée. 18me

CHAMPAGNE—150 paniers des marques Crown & Star, en débarquement du navire Old England, à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille-Levée. 18me

DAMEJEANNES—400 damejeannes de 5 et 2 gallons, en débarquement du navire Old England, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis. 18 mars

En débarquement du navire Grenada, venant de Bordeaux—150 paniers véritable Guignolet d'Angers, à vendre par HENRY VALETON, 90, St Louis. 18mars

En débarquement du navire Wurtemberg, venant du Havre—100 paniers Champagne, marque Jenny Lind, quarts et pintes. 30 caisses Chambertin, quarts et pintes, à vendre par HENRY VALETON, 90, St Louis. 18mars

LAMARTINE. Histoire de la Restauration. Ouvrage entièrement terminé, 8 volumes in 12. En vente chez Vor. HEBERT & CO., 149, rue de Chartres. 16me

LIBRAIRIE. REÇU par les derniers arrivages du Havre: Mariandre, épisode de l'Histoire de Russie. Berlioz—Les Soirées de l'Orchestre. Delmar—Contes Romanesques. Raspail—Histoire de la Santé et de la Maladie, 3 volumes in 8o. *Quelques publications populaires* à bon marché. LE BON JARDINIER POUR 1853. En vente chez Vor. HEBERT & Co., 149, rue de Chartres. 16 ma

VOR. HEBERT & CO, 149, Rue de Chartres. PAPIER de couleur français, convenable pour impression, ainsi que pour les fabricants de cigares. 16mars

AU LIVRE ROUGE, 56, Rue de Chartres. REÇU par l'Olivia: A. de Humboldt—Cosmos—Tableaux de la Nature. A. de Lamartine—Histoire de la Restauration, 8 vols—Le Civilisateur. [illegible]—Histoire de 10 ans, Histoire de 8 ans. E. Girardin—Cours de littérature. A. de Musset—Confession d'un enfant du siècle. A. Houssaye—Sous la Régence. OUVRAGES NOUVEAUX de M. Guizot, œuvres de Dante; Théâtre complet de Ponsard, L'ESCLAVE DU BLANC, par Hildreth. Formulaire magistral de BOUCHARDAT, &c. &c. &c. En vente chez A. PAYA & CO. 16mars. 56, rue de Chartres

LECTURE A BON MARCHÉ. Publications illustrées de 5 cents à $1. REÇU par l'Olivia, un grand choix de ROMANS [illegible], contenant entr'autres, les œuvres de Dumas, Balzac, G. Sand, Walter Scott, Cooper, P. de Kock, Bibliophile Jacob, Paul Féval, Eug. Sue, &c. &c. En vente chez A. PAYA & CO. 16mars. 56, rue de Chartres

MIEL—50 barils miel de la Havane, Ipsia et blanc, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 17 me

CAFÉ de la Havane à vendre en gros par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 17 me

CIGARES—Nous offrons des cigares de la Havane, de bonnes marques et qualités, quelques lots à bon marché pour ce pays qui des factures, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 17mars

CHANGE sur la Havane, à vue, en petites ou fortes sommes, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 17 mars

CONSERVES de viandes—60 livres de conserves de viandes, de Bordeaux, à vendre par F. CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 14mars

20 BARILS huile de Palma [illegible] No 1, à vendre par F. CUSACHS.

[illegible]

BAIE ST-LOUIS & PASSE-CHRISTIANE. LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont établi une branche de leur maison à la Baie St Louis, et à la Passe-Christiane et qu'ils y auront toujours en main les articles suivants aux prix de la Nlle-Orléans: FOIN, MAIS, AVOINE, SON, FARINE, PATATES, FEVES, JAMBON. Et toutes sortes de produits de l'Ouest. M. ELLIOT & Co, No 67, Vieille Levée. 19mars—5t

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 19 mars,

LE PROPHETE,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Dimanche, 20:

2ème représentation de

JEAN LE COCHER.

En attendant: MOISE, grand opéra en 4 actes de Rossini.

On commencera à 6 heures 3/4.

THEATRE ST-CHARLES.

Quatrième représentation de Mlle JULIA DEAN.—Samedi, 19 mars: MUCH ADO ABOUT NOTHING. Mlle Dean remplira le rôle de Beatrice. Mlle Vallée dansera le Fisherman Hornpipe. Le spectacle se terminera par: THE DUMB BELLE.

SALLE DES ODD FELLOWS.

OLE BULL a l'honneur d'annoncer au public qu'il donnera son dernier

GRAND CONCERT

Au Bénéfice des Institutions Charitables,

A LA SALLE DES ODD FELLOWS,

Au commencement de la semaine prochaine.

Il sera secondé par

ADELINA PATTI,

LE PHÉNOMÈNE MUSICAL, et

MAURICE STRAKOSCH,

LE GRAND PIANISTE.

Pour plus amples détails, voir l'annonce qui sera incessamment publiée.

INSTITUT DES ARTISANS.

GRANDE FETE MUSICALE,

A la demande générale.

LE JEUNE TAMBOUR,

Secondé par Mme EL. DONA LONIE, artiste distinguée, du prof. Lonie et d'autres artistes, donnera un concert

Samedi soir, 19 mars.

Un grand CONCERT tous les jours, à midi, à l'Institut des Artisans.

Cette salle est la mieux adaptée à un bon acoustique et n'est égalée sous ce rapport, par aucune autre salle des Etats Unis.

Entrée 50 cents; enfans moitié prix; galerie 25 cts.

Pour plus amples détails, voir les affiches.

Les personnes qui achèteront des billets dans la journée auront droit à des sièges réservés.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,

Donné par les jeunes gens, le 19 mars,

A LA SALLE DES ODD FELLOWS

Les commissaires de ce bal annoncent respectueusement au public que, dans aucun cas, aucune dame ne sera admise, à moins qu'elle ne présente son billet d'entrée et un certificat qui sera donné, déclarant que la dame s'est démasquée en présence des commissaires. Dimanche—1

BAL DE LA St-JOSEPH

Le cinquième et dernier Grand Bal de Société, paré et masqué, sera donné par les jeunes gens, à la

SALLE DES ODD FELLOWS,

Samedi 19 mars 1853

COMITÉ D'INVITATION

W. E. Deacon,	J. F. Planchard,
E. G. Wells,	E. P. Barksdale,
L. R. Larose,	T. R. Wells,
Arthur Wire,	H. C. Larique,
G. Gonzales,	R. B. Clarke,

W. H. Black, 94, rue de Chartres, P. E. Mortimer, 33, rue Tchoupitoulas, F. H. Hutton, 109, rue Girod, Dr. J. C. B. Harvey, 4, bâtisses Dumond.

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames sont priés de donner leurs noms et leur adresse au comité, qui se réunit tous les vendredis soir à 6 heures et demie, à la salle des Odd Fellows.

Aucune dame ne sera admise si l'invitation n'a pas été approuvée par le comité.

Les billets pour les messieurs sont limités et ne peuvent être achetés que des commissaires, et au contrôle de la salle de bal.

Chaque personne devra se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle de bal. 5 mars—

BAL DE LA St-JOSEPH,

Un Bal de Société, paré et masqué,

Sera donné à la

SALLE DE L'ARMORY,

Samedi 19 mars 1853

COMITÉ D'INVITATION

A. C. Smith,	D. E. Monroe,
K. Desacroux,	H. Tricou,
J. J. Carey,	M. C. Chevalier,
E. L. Aubert, 37, rue de Chartres,	
J. W. Stafford, 36, rue du Camp,	
J. M. Coffy, 175, rue de Chartres,	
J. W. Ramsey, 15, rue St Charles.	

On doit s'adresser à un des membres du comité pour obtenir des billets d'invitation pour les dames.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation, et toutes les personnes devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Les messieurs peuvent acheter des billets à la salle et au dépôt de musique de M. Mayo, No. 5, rue du Camp. 5 mars—

UN GRAND BAL PARÉ,

SERA DONNÉ PAR LA COMP. DE POMPIERS No 21,

A la Salle de l'ARMORY, rue du Camp,

Jeudi soir, 31 mars 1853.

DIRECTEURS:

Hon. P. O. Hébert,	P. Dunn,
Hon. J. Slidell,	J. Boyzerath,
Hon. M. M. Reynolds,	John S. Barim,
J. L. Lewis,	A. Belzinger,
A. Bondousquié,	C. Whitney,
J. Gremon,	C. H. Sleeman,
M. Lotz,	F. P. de la Cailaja,
S. J. Risk,	E. Meyers,
R. Ardevolle,	J. Walsh,
J. F. Gruber,	J. McClellan,
Jones Dunn,	J. Meyers,
J. Lambert,	J. Mahoung.

COMMISSAIRES:

John Baron Jr,	Henry Peychaud,
L. R. O'Callaghan,	L. Heyliger,
H. Desmoines,	W. P. Ellison,
N. Augustin,	A. A. Cason,
L. O. Huard,	Dr Alpuente.

COMMISSAIRES (floor managers):

R. J. Lally, F. Planchard, C. C. Jack, D. Coffy, P. Hatches, W. D. Conroy.

COMITÉ D'INVITATION:

J. L. Lamothe,	A. Brouet,	J. Barron,
J. R. Sorapuru,	A. Deschamps,	R. J. Lally.

17 mars

BAL DE SOCIÉTÉ.

Au bénéfice de familles dans l'indigence

Un Bal de Société sera donné le mercredi 30 mars 1853, dans les salons de la loge la Parfaite Union, rue des Remparts, au bénéfice des veuves dans l'indigence.

Les messieurs qui désirent souscrire à ce bal sont priés de s'adresser à M. H. Ruffier au bureau No 1 du Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis.

M. H. E. Lehman a généreusement offert ses services pour conduire l'orchestre de ce bal.

Une assemblée des souscripteurs aura lieu le mercredi 23 mars au bureau ci-dessus, à 6 heures P. M. afin d'élire les commissaires, faire les invitations et adopter les règlements dudit bal. 17 mars—9

LE GRAND MUSÉE DU SUD

Est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 11 heures. Ce musée renferme plus de curiosités naturelles et artistiques qu'aucun autre musée des Etats-Unis. Pour détails, voir en outre:

Les soirées magiques du professeur Jacko.

La famille Chinoise.

Le grand cénorama, Général Jackson,

L'enfant sauvage de Ceylan,

Le monstre de mer, le sea-glatton.

Prix d'entrée... 50 cents

La jeune Géante américaine, costumée à la Bloomer.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Senor Pomarède est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viennent en corps, 15 cents chaque. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, à 10 heures, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix-huit ans. Ses bras sont d'une grosseur de 2 pieds 6 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune Géante a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant.

Les prix sont les mêmes. 26 fév

Salle de Concerts et Salon de Lecture.

MECHANIC'S INSTITUTE,

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour les personnes qui désireront en faire usage pour les concerts dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, No 106, rue St Charles.

AVIS. Dissolution de Société. LES soussignés informent leurs amis et le public, qu'à dater de ce jour, ils ont d'un commun accord dissout la société qui existait entr'eux, et que le règlement des engagements contractés par eux ou envers eux sera fait soit par l'un ou l'autre, également et indistinctement. Nouvelle-Orléans le 14 mars 1853. J. BRANDIN, O. MOURAS. 16ms

La société de commerce existant sous la raison de GEIGER & CHARLES est dissoute d'un commun accord, à partir de ce jour. M. Philip Geiger ayant acheté son intérêt à M. Louis Charles, les affaires seront dorénavant conduites par ce dernier en son nom individuel. Nouvelle-Orléans, 7 mars 1853. P. GEIGER, L. CHARLES. P. Geiger se retirant des affaires du marchandises sèches, prie ses amis et le public de conserver à M Charles la confiance et le patronage dont ils ont toujours honoré leur ancienne maison. 18 mars—6

En débarquement du navire Charles Thompson, venant de Bordeaux: 150 barriques vin rouge St Julien, 20 do vin blanc Haut Sauterne, 100 barils do do, 50 quarts pipes Cognac Edmond Joslin, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 18mars

ON DEMANDE à louer à bail une bonne maison de résidence à deux étages, bien située et convenable pour une famille. S'adresser lettre F. boîte 38, au bureau de la poste. 18mars—

POMPE à vendre—Une pompe en bon état. S'adresser au No 97, rue Esplanade. 18mr—3

MAIS—1000 sacs maïs en magasin. AVOINE ET SON—en magasin. FOIN—100 balles foin en magasin et à vendre par DAVIS & FERRE, 10, rue Conti. 11mars—6

PATATES—Pink Eyes, Mechanics et blanches, en magasin et à vendre par DAVIS & FERRE, 10, rue Conti.

On fournira sans frais de transport, les marchandises ci-dessus aux pensions et marchands de comestibles. 11mars

Académie d'Écriture et de Tenue des Livres de DOLBEAR, No 106, RUE DU CANAL. Cette académie a été fondée en 1838 et est ouverte toute l'année pour les dames, les messieurs et les enfants. Il y a des classes particulières pour les dames. Des personnes de 4 à 60 ans promènent des leçons. Quelques leçons suffisent à corriger la plus mauvaise écriture et rendront élégante. M. Dolbear enseigne la tenue des livres en partie double. De nouveaux élèves seront admis cette semaine. N. B. Heures de leçons pour les nouveaux élèves: de midi à 2 h. P. M. RUFUS DOLBEAR, 106, rue du Canal. 14 mars